

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère de l'Industrie des Investissements et du Commerce
Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Élevage et de la Pêche
Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

STRATEGIE SECTORIELLE POUR LA GOMME ARABIQUE AU MALI 2011-2016

Secteur en pleine croissance, la gomme arabique valorisée conquiert le marché mondial, devenant un des moteurs de la croissance forte et soutenue, réductrice de pauvreté qui entraîne l'économie malienne vers le développement durable.

La présente stratégie à été élaborée par les acteurs de la filière gomme arabique et les institutions du Mali.

Avec l'appui du programme :

**Tous ACP en faveur
des produits de base agricole**



**Financé par la
Commission Européenne**



En collaboration avec :

Le Centre du Commerce International (ITC)



La CNUCED



La Banque Mondiale



La FAO



Le CFC



Pour toute information sur la méthodologie utilisée pour le développement de cette stratégie, veuillez contacter:

Le Centre de Commerce International (ITC)
Division des programmes pays
Export Strategy
Tel : +41 22 730 0111
Fax : +41 22 730 0570
Site web: <http://www.intracen.org>
E-mail: exportstrategy@intracen.org

Les désignations employées et la présentation dans ce document n'impliquent aucunement l'expression d'une opinion de la part de l'ITC au sujet du statut légal des pays, territoires, villes ou régions, au sujet leur autorité légale, ou au sujet de la délimitation de leurs frontières ou limites territoriales. Ce document n'a pas été officiellement édité par l'ITC.

Table des matières

Avant Propos :	8
I. INTRODUCTION	9
II. ACTUALISATION DE LA STRATEGIE.....	11
III. OBJECTIF ET CHAMP DE LA STRATEGIE	12
IV. CONTEXTE GENERAL DE LA FILIERE	15
1. Evolution Historique.....	15
2. Atouts des ressources gommifères	17
3. Faiblesses de la filière gomme arabique	20
4. Situation et perspectives du marché de la gomme arabique	22
V. RESUME DE LA STRATEGIE.....	28
1. Vision de la stratégie	28
2. Objectif 1 : Assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme	29
3. Objectif 2 : Favoriser le développement de l'interprofession de la filière	30
4. Objectifs 3 : Améliorer l'accès aux informations des marchés internationaux et la promotion des produits.	32
5. Objectif 4 : Augmenter le volume de production tout en préservant la qualité du produit et de son emballage	34
6. Objectif 5 : Développer les capacités de stockage et de transport.....	36
7. Objectif 6 : Renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière.	38
VI. SCENARIO POUR LES RESULTATS POTENTIELS	39
VII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE	41
VIII. CADRE DE MISE EN ŒUVRE	47
IX. ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE	51
X. ANNEXES.....	53
Annexe 1 : La chaîne de valeur de la gomme arabique au Mali	54
Annexe 2 : Plan d'action pour les 18 – 24 prochains mois	55
Annexe 3 : Sources potentielles de financement/ Matrice des PTF	61
Annexe 4 : Liste des participants à l'atelier d'actualisation des 22-23 octobre 2009	64

LISTE DES ABREVIATIONS

Terme	Description
ITC	Centre du Commerce International
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNI	Direction National de l'Industrie
AMAQ	Association Malienne pour la Qualité
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
IER	Institut d'Economie Rural
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFA	Forum Francophone des Affaires
CE	Commission Européenne
AMPJF	Association Malienne pour la Promotion de la Jeune Fille et de la Femme
OMAFES	Œuvre Malienne d'Aide à la Femme et à l'Enfant au Sahel
OP	Organisation Paysannes
LTA	Laboratoire Technologie Alimentaire
LNS	Laboratoire National de la Sante
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
ODI-SAHEL	Organisation pour un Développement Intégré au Sahel
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
AFD	Agence Française de Développement
DNCN	Direction National de la Conservation de la Nature
PACD	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SNV	Organisation Néerlandaise pour le Développement
UICN	Union Mondiale pour la Conservation de la Nature
ONG	Organisation Non Gouvernementale
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
PASC	Projet d'Appui aux Sources de Croissance
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
DNSI	Direction National de la Statistique et de l'Information
IEC	Information, Education et Communication
FAO	Food and Agriculture Organisation
ITC	International Trade Centre
UICN	Union Mondiale pour la Conservation de la Nature
STP	Secrétariat Technique Permanent
CIGQE	Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
MEA	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
MIIC	Ministère de l'Industrie des Investissements et du Commerce
PNAE	Plan National d'Action Environnementale
CID	Convention Internationale de la lutte contre la Désertification
SEAEF	Secrétariat d'Etat à l'Agriculture et l'Elevage et aux Eaux et Forêts
UNSO	United Nations Soudano – Sahelian Office

Avant Propos :

Le développement du secteur de la gomme arabique repose sur la volonté politique clairement affirmée par les plus hautes autorités du Mali. En effet, le Président de la République dans sa lettre de cadrage adressée au Premier Ministre en Octobre 2002, invitait le Gouvernement à engager une politique vigoureuse et cohérente en vue de développer, transformer, et commercialiser les productions agricoles à travers le renforcement des principales filières et la promotion des ressources de cueillette comme la gomme arabique et le Karité.

Dans le souci de traduire cette vision politique en action concrète, le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce a invité en 2006 le Centre du Commerce International (ITC) afin d'assister les acteurs du secteur à développer une stratégie sectorielle dans le but d'améliorer la compétitivité du secteur et organiser sa mise en œuvre. Pour parvenir à ce résultat, l'entière responsabilité de la mise en place du processus avait été déléguée à la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC).

Cependant, l'analyse de la situation du secteur a fait ressortir la nécessité de procéder à une mise à jour du premier document élaboré dans le contexte du processus JITAP, pour les raisons suivantes :

- L'absence des producteurs et collecteurs attirés de la filière gomme arabique lors des ateliers de la stratégie,
- La non implication du STP/CIGQE (MEA), qui est le principal forum de discussions et de définition des orientations politiques du MEA,
- L'absence de référence au processus GDT, qui est le cadre fédérateur de toutes les interventions du MEA,
- L'absence d'un cadre formel de suivi et de coordination de la mise en œuvre de la stratégie,
- Les données du marché international de la gomme arabique n'ont pas été traitées au cours du processus d'élaboration de la stratégie,
- Les opportunités liées aux changements climatiques n'ont pas été suffisamment documentées,
- L'environnement macroéconomique du Mali se référait au CSLP 2002 -2006,
- L'impact de la crise financière et économique sur la filière gomme arabique au plan national et international devrait être analysé.

La stratégie mise à jour dans le présent document et son plan de mise en œuvre sont donc le résultat du processus d'actualisation suite à un travail entrepris par les acteurs du secteur de la gomme arabique, les agences gouvernementales, les organisations de support au commerce et les organisations non gouvernementales au Mali sous la supervision technique de l'ITC. Ce travail a été réalisé grâce au financement de la Commission Européenne à travers le Programme Tous ACP en faveur des produits de base agricole.

Le présent document s'inscrit dans une dynamique évolutive à même de créer des synergies entre différents secteurs et en saisissant toutes les opportunités pouvant impulser le développement durable de la filière gomme arabique au Mali favorable à la croissance soutenue de l'économie en vue de contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté grâce à l'accroissement substantiel des revenus en milieu rural.

I. INTRODUCTION

La réussite de l'intégration du commerce dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté a été perçue comme un facteur déterminant dans la lutte contre la pauvreté au Mali. Ainsi, l'Etude Diagnostique d'Intégration au Commerce (EDIC) dont l'avant projet fût finalisé en 2004, a été élaborée dans la perspective d'identifier les secteurs économiques ayant un potentiel de croissance et une forte capacité de réduction de la pauvreté.

Les potentialités dont recèle la filière gomme arabique au Mali ont été identifiées comme des atouts essentiels pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la gestion durable des terres dans les zones frappées à la fois par l'extrême pauvreté et la dégradation des terres.

La matrice des actions prioritaires issue de l'atelier national de validation de l'EDIC a donc retenu parmi les mesures sectorielles, douze objectifs à atteindre dans le secteur de l'agro-industrie dont celui concernant la filière gomme arabique qui vise à augmenter sa production et sa commercialisation. Cet objectif doit être réalisé à travers les mesures suivantes :

- encourager l'investissement dans les unités modernes de raffinage
- améliorer la qualité du produit
- encourager la plantation des acacias

L'ITC dans le cadre du programme JITAP avait été invité en 2006 par le Gouvernement malien afin de doter la filière gomme arabique d'une stratégie globale pour son développement. Cependant, depuis son élaboration, force est de constater que la stratégie n'avait pas bénéficié d'un véritable cadre de mise en œuvre. Aussi, sa mise à jour était devenue nécessaire. C'est ainsi que le MIIC a sollicité l'appui technique de l'ITC en 2009 à travers le programme Tous ACP en faveur des produits de base agricole pour procéder à une actualisation de la stratégie sectorielle pour la gomme arabique, afin de faciliter la mobilisation de ressources financières pour sa mise en œuvre.

Pour ce faire, la méthodologie de l'ITC pour le développement de stratégies sectorielles a été utilisée par le programme Tous ACP en faveur des produits de base agricole.

Le contenu de la stratégie actualisée est entièrement l'œuvre des acteurs représentant chaque étape de la chaîne de valeur du secteur et a été conçu lors d'une série d'ateliers et de réunions. Cela inclut non seulement les principaux acteurs tels que les exportateurs, les collecteurs et les producteurs (grands ou petits), mais aussi les agences gouvernementales, les fournisseurs de services commerciaux et d'affaires, les associations nationales, les agences internationales, les acheteurs internationaux, les spécialistes du secteur au niveau international, les chercheurs universitaires et des experts reconnus spécialisés dans l'économie et le développement.

Le développement de la filière gomme arabique à l'instar d'autres produits du cru pour lesquels le Mali jouit d'un avantage comparatif constitue un défi dans un pays continental enclavé et dont l'économie est peu diversifiée.

La présente stratégie établit les jalons pour la modernisation et la professionnalisation de la filière gomme arabique, dont les performances à long terme pourraient constituer une alternative crédible au secteur cotonnier, en hissant la gomme arabique au statut de produit de rente sur lequel l'économie malienne pourrait se baser pour atteindre son objectif de croissance durable et soutenue.

La réussite de la stratégie sera mesurée à l'aune de l'appropriation par les acteurs des mesures et solutions innovantes aux contraintes identifiées. Pour ce faire, différentes activités doivent être identifiées et mises en œuvre telles que les techniques de saignée, l'interprofession de la filière, l'accès aux informations et aux communications, la facilité d'accès aux crédits et bien d'autres encore.

II. ACTUALISATION DE LA STRATEGIE

L'actualisation de la stratégie sectorielle s'est déroulée entre juillet 2009 et juin 2010 par tous les acteurs du secteur gomme arabique sous le parrainage du MIIC grâce à l'appui du programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, lancé en 2007, sur initiative de la Commission Européenne et du Secrétariat des pays ACP. Le programme qui doit s'achever fin 2010 a comme principal objectif la réduction de la pauvreté en améliorant et en stabilisant les revenus et les conditions de vie des producteurs de produits de base agricoles des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Pour atteindre cet objectif, le programme vise à développer la capacité des parties prenantes des filières, dans le but de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies durables.

Les cinq organisations internationales qui participent au programme sont le Fonds Commun des Commodités (CFC), le Centre du Commerce International (ITC), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) et la Banque Mondiale (BM).

Les actions que le programme peut financer doivent s'insérer dans différentes composantes parmi lesquelles figurent l'identification et l'analyse de stratégies sectorielles au niveau national et régional, et la traduction de celles-ci en plans et politiques de développement. C'est donc à juste raison que l'ITC qui est l'organisation leader dans ce domaine ait pris l'initiative, à travers le programme Tous ACP, de l'actualisation de la stratégie élaborée en 2006. Il est à noter que le Mali est éligible à l'appui de ce programme à travers le coton et la gomme arabique.

Le processus d'actualisation a démarré en juillet 2009 à la faveur d'une réunion à la DNCC organisée par l'UMOCI à laquelle prirent part les représentants de l'ITC, du Mécanisme Mondial, des exportateurs et des services techniques de l'Etat impliqués dans la filière gomme arabique au Mali et les consultants nationaux. Il est apparu au cours de cette réunion dont l'objectif était de faire l'état des lieux des initiatives en cours dans la mise en œuvre de la stratégie, que la plupart des acteurs n'avaient pas eu accès au document de stratégie ni à l'étude d'opportunité qui furent mis à leur disposition. A l'issue de la réunion qui a permis un échange d'expériences, une feuille de route des étapes conduisant à la réalisation de l'actualisation de la stratégie, fût élaborée.

En Août 2009, une étude d'identification des acteurs directs et des structures d'appui de la région de Kayes, zone du projet pilote a été lancée et a permis de recenser des producteurs, des collecteurs, des agents de l'Etat, des membres des organisations professionnelles et des représentants des autorités politiques et administratives. En marge de cette étude, une identification des partenaires techniques et financiers et des cadres des départements ministériels concernés également été effectuée.

L'atelier d'actualisation tenue à Bamako les 21 et 22 Octobre 2009 a été l'occasion de passer en revue tous les éléments déterminants de la stratégie.

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- L'ajustement et la validation des plans de mise en œuvre
- La mise en place d'un cadre de mise en œuvre composé de tous les acteurs de la filière
- L'analyse des tendances du marché international

L'atelier a en outre permis de capitaliser des informations pertinentes liées à la mise en œuvre de la stratégie, notamment :

- La prise en compte de la filière gomme arabique dans le processus d'élaboration du Cadre Stratégique d'Investissement (CSI) pour la GDT (STP-CIGQE) du MEA à travers le programme de fixation des dunes de sable,
- Le programme en cours de l'Assemblée Régionale de Kayes pour le développement de la filière gomme arabique en vue de réduire la pauvreté et lutter contre la migration des jeunes. Ce programme est financé par la coopération Française à travers la coopération décentralisée entre Nord Pas de Calais et la Région de Kayes,
- Le projet de lutte contre la dégradation des sols à travers une gestion communautaire durable des gommerais et une promotion de la filière gomme arabique de la forêt naturelle du KARERI (Cercle de Tenenkou, Région de Mopti) initié par l'ONG ODI-SAHÉL et appuyé par l'UICN, le FEM et le Mécanisme Mondial de la CNULCD,
- Le programme Acacia de DEGUESSI Vert (entreprise privé) dans le cercle de Nara (région de Koulikoro). Ce programme qui vise la séquestration du carbone à travers le Mécanisme du Développement Propre (MDP) est soutenu grâce au partenariat avec la Banque Mondiale (fonds Biocarbone), le Fonds International de Développement agricole (FIDA), l'Institut d'Economie Rurale (IER) et le Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA).

III. OBJECTIF ET CHAMP DE LA STRATEGIE

La stratégie a été conçue pour améliorer la performance commerciale du secteur de la gomme arabique, pour définir les activités grâce à un cadre de mise en œuvre, pour fournir des mesures de progrès permettant d'apprécier l'évolution de la stratégie et pour répertorier les ressources nécessaires à la bonne exécution des activités.

1. Objectif de la stratégie

La stratégie sectorielle pour la gomme arabique au Mali et son plan de mise en œuvre ont été élaborés pour :

- Renforcer l'efficacité de la filière et sa compétitivité sur le marché international dans les 5 à 10 prochaines années. Permettre à la gomme arabique du Mali d'avoir sa place et être reconnue sur le plan international, en consolidant sa présence dans la sous-région et en acquérant des parts nouvelles sur le marché international ;
- Faciliter le développement des actions prioritaires de mise en œuvre grâce à un cadre approprié et un plan comprenant les activités répertoriées et déterminées de façon participative ;
- Intégrer de façon interactive les mesures de progrès pour le suivi et l'évaluation du plan de mise en œuvre.

La stratégie sectorielle pour la gomme arabique a également été élaborée pour servir de référentiel global de toutes les initiatives de soutien au développement de la filière gomme arabique au Mali. A ce titre, elle cherche à établir des synergies entre toutes les interventions cohérentes avec ce secteur dans un souci de subsidiarité.

Ainsi, peut-on espérer voir le secteur, dans les 10 prochaines années, bénéficier d'un accès plus facile aux marchés et aux prix internationaux de référence des produits, cela pour 90% des acteurs de la filière, et un accès à des acheteurs convaincus par la bonne maîtrise des techniques de productions et du processus de contrôle de qualité. Egalement, pour 50% des exportateurs, un accès aux crédits plus aisé et de même pour 80% des producteurs (cf. JITAP).

La stratégie intègre les principaux acteurs de la filière notamment :

- les exportateurs
- les collecteurs
- les producteurs
- les acheteurs
- les transporteurs
- les emballeurs
- les fournisseurs de services commerciaux
- les Agences Gouvernementales
- les associations et les ONG impliquées dans le secteur
- les institutions internationales

La croissance de la filière à travers la mise en œuvre de la stratégie permettra d'intégrer un grand nombre de communautés travaillant de manière informelle dans la chaîne de valeur grâce à l'augmentation de leur revenu et des nombreuses créations d'emploi. Il est estimé que chaque fois qu'un village est mobilisé et que les revenus augmentent, cela touche environ au moins 500.000 personnes au plan national (cf. JITAP).

Les bénéficiaires anticipés de la stratégie peuvent être estimés à :

- 10 sociétés d'exportations
- 100 grossistes
- 1000 collecteurs
- 6 régions de producteurs (Kayes, Ségou, Tombouctou, Gao, Mopti, et Koulikoro)

2. Champ de la stratégie

La stratégie couvre l'ensemble des domaines du secteur de la gomme arabique à la fois sur le marché local et le marché international. Elle tient également compte des services d'appui au commerce et aux affaires, des agences gouvernementales impliquées dans le secteur, des acheteurs et des fournisseurs.

Aujourd'hui, les deux principales préoccupations du secteur de la gomme arabique sont l'augmentation des volumes de production tout en développant une excellente qualité, et ensuite la consolidation des marchés existants avec une pénétration dans de nouveaux marchés et segments.

Cette évolution doit se faire avec une persévérance dans la recherche de la qualité dans les catégories 1 et 2, et la préservation et conservation de ressources de gomme arabique.

En outre, le développement à long terme de la filière gomme arabique requiert de mettre l'accent dès le départ sur l'impérieuse nécessité de préserver la ressource en réunissant les

conditions idoines pour la production grâce à une politique cohérente favorisant la gestion durable des terres.

Aujourd'hui, la filière a besoin de :

- Assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme
- Favoriser le développement de l'interprofession
- Améliorer les capacités maliennes d'information à l'exportation sur les marchés internationaux
- Augmenter le volume de production tout en préservant la qualité
- Développer les capacités de stockages et de transport
- Renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière

Les résultats escomptés pour les 5 prochaines années sont de permettre aux maliens et à la filière gomme arabique de travailler dans un environnement maîtrisant les volumes de la chaîne de valeur et des différents intervenants et d'augmenter la valeur ajoutée des produits, d'exporter vers des marchés déjà existants mais également vers de nouveaux marchés et finalement d'augmenter les revenus des acteurs de l'ensemble de la filière.

IV. CONTEXTE GENERAL DE LA FILIERE

1. Evolution Historique

Bien que la gomme arabique soit connue depuis l'antiquité, les usages au temps des Pharaons sont notamment très documentés, ce chapitre se limitera cependant aux péripéties de cette ressource tant convoitée de la période coloniale à nos jours, afin de mieux orienter la réflexion et l'action.

La période coloniale

Compte tenu de ses multiples qualités, la gomme arabique a toujours été très recherchée dans les pays industrialisés. Pour cette raison, très tôt les colonisateurs des zones de production ont pris en compte l'organisation des circuits de commercialisation. Dans les zones de production sous domination française, la gomme était achetée par les grandes compagnies Françaises de commerce de l'époque (CFAO, PEYRISSAC etc..) et toute la gomme collectée était exportée vers la Métropole.

Le commerce de la gomme était régi par un certain nombre de textes réglementaires. Il s'agissait d'un Arrêté local qui fixait limitativement les localités où pourrait s'effectuer le commerce de la gomme. Chaque année, un Arrêté du Gouverneur fixait les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne ainsi que les prix dans les principaux centres. Les commandants déterminaient les prix dans les autres centres secondaires en tenant compte des divers frais.

Ainsi, toute la politique commerciale était axée sur la réalisation de gros profits pour les compagnies et un approvisionnement régulier de la métropole. Déjà vers 1916, cette organisation a permis d'atteindre une production de 3000 tonnes pour l'ensemble des colonies françaises. A cette époque, les besoins de la France étaient de 5000 tonnes de gomme arabique. Aussi pour combler le déficit, l'action du colonisateur a porté sur la recherche et le recensement des peuplements naturels de gommier et les mesures visant leur protection et aménagement.

Par contre au soudan, le colonisateur anglais s'est très tôt intéressé au développement de la production en intégrant davantage l'Acacia Sénégal dans les systèmes de production des paysans. Cela s'est traduit par la formation de véritables fermiers propriétaires de vergers de gommiers pratiquant la saignée comme technique de récolte. Sur le plan de la commercialisation, un prix minimum rémunérateur était garanti aux producteurs par l'institution à partir de 1922 des marchés aux enchères où toutes les récoltes étaient centralisées. Cette politique a permis au soudan d'atteindre une production de 14.000 tonnes de gomme arabique à cette époque et depuis ce niveau a augmenté rapidement faisant de ce pays le premier producteur mondial de gomme.

La situation après l'indépendance

A l'accession du Mali à l'indépendance, diverses tentatives de réorganisation sont intervenues pour adapter les circuits de commercialisation de la gomme arabique aux nouvelles exigences du commerce international. Il a été ainsi procédé à la définition des normes de qualités requises pour l'exportation avec l'Arrêté N° 574 du SEAEF de juin 1962.

L'exportation de la gomme arabique a été d'abord confiée à la SOMIEX (Société Malienne d'Importation et d'Exportation) en monopole d'état. Au cours des années 60, la politique menée par cette société a été mal acceptée par les producteurs et les intermédiaires conduisant de facto

à une baisse de la production commercialisée et une augmentation des exportations frauduleuses vers les pays voisins où le secteur privé offrait des prix plus incitatifs. C'est ainsi que la production commercialisée est passée de 2032 tonnes en 1960 à 863 tonnes en 1970.

Aussi, pour faire face aux conséquences désastreuses d'une telle situation accentuée par les effets de la sécheresse des années 70, le Gouvernement a procédé en 1974 à une libéralisation totale de la commercialisation de la gomme encourageant l'exportation par le secteur privé. Et depuis l'État ne s'est plus préoccupé de l'organisation de la commercialisation de ce produit.

La libéralisation totale s'est traduite les premières années par une augmentation de la production qui a atteint 2.500 tonnes en 1978. Mais depuis cette date, on a assisté à une diminution imputable essentiellement aux imperfections du système de commercialisation et d'exportation. Tout ceci a conduit le Mali vers un niveau de production très bas, environ 600 tonnes, et une mauvaise réputation de la gomme malienne.

La situation à partir des années 80

Après les péripéties des années de sécheresse dont celles de 1984, le Mali a entrepris avec l'appui du PNUD/UNSO un processus de réflexion sur les perspectives de développement du secteur, s'inspirant en cela de l'expérience du Soudan. Ce processus a abouti à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de coopération technique entre le gouvernement du Mali et le PNUD/UNSO en 1988 dans la région de Kayes, première région productrice de gomme arabique au Mali.

Ce projet qui a pris fin en 1995 a mené les activités suivantes:

- l'inventaire des peuplements gommiers
- l'expérimentation des plantations champêtres avec le gommier à différents écartements
- la régénération assistée des gommeras naturelles
- l'appui à la collecte et à la commercialisation de la gomme
- la recherche d'accompagnement

En juin 2003 avec cette fois ci l'appui de la FAO à travers NGARA, un nouveau projet dénommé: **Amélioration de la production et de la qualité des gommages et résines en Afrique** est initié et mis en œuvre dans différents pays producteurs dont le Mali.

Le but de ce projet était de renforcer la capacité des pays producteurs africains à conjuguer leurs forces pour tirer des avantages accrus de l'exportation de leurs ressources naturelles, telles que les gommages et les résines d'acacia, à travers un réseau africain efficace des gommages naturels et des résines. Il s'agissait en fait de:

- Produire des informations et élaborer des bases de données sur la production et la commercialisation des gommages et résines ;
- Fournir une formation en matière de production et de contrôle de la qualité primaire des gommages et résines afin d'améliorer les revenus des petits exploitants et des communautés rurales ;
- Transférer les technologies appropriées pour augmenter la valeur ajoutée des produits d'exportation;
- Créer, au niveau national et régional, des systèmes appropriés et durables d'évaluation et de contrôle des ressources.

Dans le cadre de ce projet, l'on a fait l'état des lieux et constituer une base de données sur la filière.

Au titre de la recherche, des activités d'étude et de recherche ont été menées par l'IER par rapport aux thèmes suivants :

- les périodes de saignées ;
- l'intensité de saignée ;
- l'âge de saignée ;
- l'estimation de la production du gommier.

En plus des activités initiées par l'État et ses partenaires, de nombreuses autres interventions ont lieu çà et là du fait des ONG, des collectivités territoriales et même des sociétés d'agro busines.

C'est le cas notamment :

- ✓ Du programme de sécurité alimentaire pour les populations nomades du Karwassa dans le cercle de Douentza sur financement de l'UE à travers l'ONG Internationale TERRANUOVA;
- ✓ Le programme de l'Assemblée Régionale de Kayes avec la Région Nord Pas de Calais en France;
- ✓ Un programme financé par la Banque Mondiale et exécuté à travers un opérateur économique de la place dans la région de Ségou ;
- ✓ Les initiatives de NARA GOMME SARL, une filiale d'EASTERN PLANTATIONS HOLDING LTD (Îles Maurice) qui envisageait entre autres, l'aménagement de 20 000 ha au Mali ;
- ✓ Le programme de plantation de 200 ha dans le cercle de Nara avec la Société « DEGUESSI VERT » ;

Les intervenants les plus importants et les plus constants restent en dépit de tout, les opérateurs économiques qui font la collecte et le commerce des différentes qualités de gomme. Il s'agit de commerçants collecteurs et exportateurs de gomme qui traitent avec des négociants internationaux de la sous-région, d'Europe et d'Asie.

2. Atouts des ressources gommifères

L'impact de la filière gomme arabique sur la Gestion Durable des Terres

L'essentiel des activités économiques du pays repose sur l'exploitation des ressources naturelles (sol, végétation, eau, faune terrestre et aquatique). Leur sollicitation, déjà très élevée, devrait continuer à s'accroître en raison de la croissance démographique et des divers besoins en produits agricoles, forestiers, d'élevage et autres.

Cet état de fait risque d'accélérer le processus de dégradation des terres et de désertification. Ces phénomènes se manifestent à des degrés divers selon les régions, certaines étant fortement soumises à l'ensablement des terres de cultures et des points d'eau, d'autres étant par contre soumises à une forte dégradation des terres de culture et des ressources sylvo-pastorales à cause de l'exploitation agricole, pastorale et forestière inappropriée.

Le déboisement massif avec une agriculture itinérante sur brûlis et des mutilations d'arbres fourragers pour les animaux, constituent les conséquences d'une exploitation forestière inadaptée.

Ainsi, on assiste de plus en plus, à une fragilisation des ressources naturelles et à une dégradation du cadre de vie. Cette situation pourrait compromettre dangereusement le développement à long terme du Mali si des actions adéquates ne sont pas initiées et mises en œuvre.

Des dispositions antérieures ont été prises dans le cadre de la Politique Forestière Nationale, du Plan National d'Action Environnementale et les Programmes d'Action Nationaux PAN, Régionaux PAR et locaux PAL élaborés dans le cadre de la Convention de Lutte contre la Désertification (PNAE/PAN-CID), pour faire ressortir les problèmes environnementaux et les actions à entreprendre aux différents niveaux.

L'utilisation de l'acacia dans les pratiques de gestion du territoire pour combattre la désertification, la dégradation des terres, réduire la pauvreté et promouvoir la sécurité alimentaire s'intègre parfaitement dans ces programmes comme actions à mener dans les régions à potentiel gommifère touchées par ces péjorations environnementales.

Dans cette perspective, une étude réalisée conjointement en 2008-2009 par le Mécanisme Mondial (MM) et l'ITC et supervisée par le Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales (STP/CIGQE) à travers le programme Gestion Durable des Terres (GDT) s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la CNULCD qui consiste à identifier les opportunités d'amélioration des conditions de vies des communautés pauvres vivant dans les zones sèches ou dégradées ainsi que les possibilités d'accroître l'investissement en matière de gestion durable des sols à travers le développement de l'accès aux marchés et au commerce.

Le Mécanisme Mondial (MM) est l'organe subsidiaire de la Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (CNULCD), dont le mandat vise à accroître l'efficacité et le rendement des mécanismes financiers existants et à promouvoir les activités menant à la mobilisation et à la canalisation des ressources financières substantielles pour la gestion durable des terres (GDT) et les activités de développement rural dans les pays en voie de développement parties à la convention. Son approche à la mobilisation des ressources s'aligne totalement sur le Plan stratégique décennal et le cadre de mise en œuvre de la CNULCD (la « Stratégie décennale ») adopté en 2007.

Le Cadre Intégré Renforcé (CIR) d'assistance technique liée au Commerce est un instrument pouvant être utilisé par le développement rural pour le financement des projets d'amélioration des écosystèmes et d'adaptation aux changements climatiques.

Le MM dans le cadre de son appui au programme de gestion durable des terres (GDT), s'est donc engagé dans l'utilisation du Cadre Intégré Renforcé comme outil de soutien aux efforts de développement rural et de réduction de la pauvreté à travers la promotion de la filière gomme arabique.

Il faut noter que l'étude d'opportunité a abouti à l'élaboration d'un projet pilote (dont le coût est estimé à 1 153 375 408 FCFA) et à l'identification de la région de Kayes comme zone de ce projet. Elle a également permis d'identifier des organisations professionnelles partenaires pour la mise en œuvre que sont l'APCGA et l'AMEPROC. Cette étude a en outre favorisé une planification harmonisée entre le MIIC et le MEA sur la gomme arabique à travers le STP/CIGQE et le CIR, ce qui facilitera la mobilisation des ressources auprès des partenaires

techniques et financiers qui apportent leurs contributions tant au niveau de l'environnement que du commerce.

Il apparaît clairement que la gestion durable des terres est la condition sine qua non de la croissance à long terme des profits commerciaux de cette filière.

L'impact de la filière sur l'amélioration des revenus en milieu rural

Au Mali, le revenu moyen par habitant est estimé à 144 000 FCFA/an soit à peine 205 \$ US. La majorité de la population (64,2 % selon l'ODH 1999) est considérée pauvre selon les données fournies par les enquêtes de pauvreté¹. Parmi les causes de la pauvreté, les calamités naturelles viennent en tête notamment en milieu rural à cause de la fragilité de l'écosystème.

La pauvreté est encore plus ressentie dans les zones arides structurellement déficitaires comme la frange sahélienne des régions gommifères où la production agricole couvre à peine le ¼ des besoins alimentaires de la population. Cette situation explique le développement de l'exode et des migrations en dehors des frontières nationales ou encore l'extrême pauvreté chez certaines populations locales. Les populations qui s'adonnent à la récolte de la gomme comme moyen alternatif pour améliorer leurs revenus sont :

- Dans les régions de Kayes et Koulikoro : les Maures encore plus démunis car ne bénéficiant pas de la manne migratoire, contrairement aux Soninkés dont une partie considérable migre vers l'Europe
- Dans les régions de Mopti et Tombouctou, les populations Bella

Un appui substantiel à la sécurisation des revenus des populations riveraines des gommerais à travers des dispositifs financiers appropriés afin qu'elles participent à la détermination du prix, pourrait contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté, d'autant plus que l'aire de répartition du gommier couvre 6 des 8 régions du Mali.

Les Perspectives de la filière gomme arabique avec la Décentralisation

Le gouvernement malien a adopté depuis 1992 la politique de **décentralisation et de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales**. Cette politique s'est traduite par la promulgation des lois (n°95-034 du 12/04/95 et no.96-050 (du 16/10/96) portant, respectivement, Code des collectivités et principe de gestion du domaine des collectivités territoriales et Modalités d'organisation des activités. Sur le terrain, le transfert de compétences aux Collectivités Territoriales en matière de GRN, accuse du retard, puisqu'il doit être accompagné d'un transfert concomitant des ressources. Toutefois, ce transfert se traduira concrètement par la cession aux Communes, aux Conseils de cercle et aux Assemblées Régionales du domaine protégé de l'État, donc les gommerais.

Dès lors, il s'agira d'imaginer de nouvelles modalités de gestion de ces ressources. Dans le respect des principes de gestion durable et équitable de la ressource, l'on devra trouver comment sera assurée la tutelle des Collectivités Territoriales sur les peuplements naturels d'où provient l'essentiel des gommes récoltées et vendues au Mali.

¹ Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté - Ministère de l'économie et des finances Février 1998

Il s'agira aussi de définir le rôle des autres acteurs à commencer par l'État, les opérateurs économiques pour que la gomme qui constitue une filière opportune pour le Mali suscite plus d'intérêt

3. Faiblesses de la filière gomme arabique

Les actions initiées jusqu'ici dans le secteur de la gomme portant aussi bien sur la protection et le développement de la ressource de base que sur la promotion commerciale de la gomme n'ont pas eu des résultats durables. L'engagement et la mobilisation des populations autour du secteur dépendant naturellement des profits que celles-ci peuvent tirer de la vente de la gomme. La production du Mali, à l'instar des autres pays du Sahel est exportée à l'état brut depuis la période coloniale ; aucune activité de transformation n'a été encore initiée au plan national.

Au niveau institutionnel

L'implication de l'Etat pendant la période coloniale et au cours des premières années du Mali indépendant avait permis de mieux coordonner les appuis et les initiatives en faveur de la filière gomme arabique. Le désengagement de l'Etat s'est traduit par une désorganisation des maillons de la filière en dépit des tentatives diverses des organisations professionnelles.

En effet, les acteurs directs de la filière sont regroupés dans des associations dont le fonctionnement est rendu difficile tant les intérêts des membres sont très souvent divergents. Les producteurs ne bénéficient pas toujours de prix incitatifs pour leur production, les exportateurs répercutent rarement sur les producteurs les plus values de revenus offertes par les importateurs. Le nombre élevé des intermédiaires, rend le circuit de la commercialisation plus long et donc moins efficace.

Parmi les faiblesses notoires, on peut citer :

- l'absence de coordination entre les départements ministériels impliqués dans les différents programmes de coopération technique ;
- l'absence de structure professionnelle de producteurs, de collecteurs et d'exportateurs ;
- l'absence d'agence spécifique pour le développement de la filière ;
- l'absence de cadre de concertation permanente ;

La mise en œuvre de la stratégie contribuera fortement à corriger toutes ces insuffisances en dotant la filière d'un cadre permanent de suivi et de coordination regroupant tous les acteurs de la filière et placé sous une tutelle unique afin de faciliter la prise de décisions. Ce document stratégique adresse également cette nécessité.

Au niveau de la production

La production de gomme évolue au gré des circonstances. Il n'existe pas de plan de production, ni d'aménagement donnant une estimation du niveau de l'offre de produit en début de campagne.

Les principaux facteurs affectant la production sont :

- l'insuffisance de la pluviométrie dans les zones de production ;
- l'absence de schéma d'aménagement et de plan de gestion des gommerais ;
- l'utilisation des outils traditionnels de saignée ;

- la dégradation des gommerais par suite de l'extension des terres agricoles, du surpâturage, de l'exploitation du bois ;
- le manque d'infrastructures de stockage ;
- l'éloignement des gommerais ;
- la vieillesse des sujets.

En l'absence d'études fiables sur le potentiel productif, et la faiblesse des données statistiques, il est difficile de connaître le niveau réel de la production de gomme. Le seul inventaire réalisé dans la région de Kayes en 1995 (PNUD/UNSO), estimait le potentiel des gommerais d'Acacia senegal à 13 000 ha, pour un potentiel en gomme d'environ 3000 tonnes. Il est essentiel aujourd'hui de procéder à un inventaire complet de toutes les ressources en gomme et d'améliorer les données statistiques afin de pouvoir estimer efficacement la capacité productive nationale.

Au niveau de la commercialisation

Le commerce de la gomme est une activité secondaire pour la plupart des intervenants dans la commercialisation du produit. Ce manque de professionnalisme rend aléatoire l'adoption des innovations et le respect des standards internationaux de qualité.

Les principales faiblesses sur ce segment sont :

- l'ignorance des exportateurs du marché international de la gomme ;
- le manque de moyens financiers chez les collecteurs locaux en début de campagne, les contraignant à se soumettre aux conditions des spéculateurs et usuriers de toutes sortes ;
- le manque d'informations des opérateurs nationaux et locaux sur le cours mondial de la gomme ; ce qui, ne leur permet pas de négocier avantageusement en connaissance de cause les prix avec les négociants internationaux ou leurs commissionnaires ;
- le manque ou la méconnaissance de débouchés internes pour la gomme. La nature du commerce de la gomme arabe n'a pas varié depuis le temps colonial ;
- l'absence de normes de qualité de la gomme malienne.

Au niveau de la recherche

De nombreux travaux de recherche ont été menés sur la ressource dont les résultats n'ont pas été suffisamment diffusés. Ces recherches étaient conduites, le plus souvent dans le cadre des programmes d'appui au développement de la filière, où elles s'interrompaient avec la fin de ceux-ci. Ainsi, les parcelles expérimentales de variétés d'Acacia importées du Soudan dans le cadre du projet PNUD/UNSO, sont aujourd'hui dans un état de délabrement total dans la région de Kayes. A cela il faut ajouter l'agression et la disparition de réserves génétiques par l'urbanisation.

Les contraintes majeures à ce niveau sont les suivantes :

- le manque d'appui financier de l'Etat aux programmes de recherche ;
- l'adoption des résultats de la recherche ;
- les thématiques de recherche liées aux programmes de coopération ;
- l'absence de réglementation spécifique sur l'Acacia seyal ;

La stratégie doit intégrer des mesures adéquates pour amplifier la recherche, notamment sur l'impact des changements climatiques sur les espèces et les écosystèmes gommiers, la recherche action pour mieux connaître les bonnes pratiques et les connaissances traditionnelles en matière

de gestion de la ressource, la recherche développement pour accroître le niveau de la consommation nationale de ce produit.

Au niveau de la réglementation

Les deux espèces produisant la gomme arabique au Mali, à savoir l'Acacia Sénégal et l'Acacia Seyal ont des fortunes diverses. Si la première au terme du code forestier bénéficie d'une protection intégrale, la seconde par contre est aujourd'hui menacée de disparition en particulier dans la région de Kayes où elle est surexploitée soit comme fourrage aérien par les bergers, soit comme bois de chauffe pour alimenter ces centres urbains.

A ces difficultés s'ajoutent les problèmes fonciers, notamment le statut du domaine protégé de l'Etat dans le contexte de la décentralisation, la gestion de la transhumance dans cette zone à cheval sur trois pays le Mali, le Sénégal et la Mauritanie.

Il est aujourd'hui urgent d'appliquer la réglementation existante, et de renforcer le cas échéant le dispositif législatif dans les zones à écosystème fragile en luttant notamment contre les feux de brousse.

4. Situation et perspectives du marché de la gomme arabique

Le marché international de la gomme arabique est très polarisé entre les pays producteurs majoritairement africains et les pays importateurs et consommateurs d'Europe, d'Amérique et d'Asie. La consommation interne du Mali à l'instar des autres pays producteurs africains est très marginale, toute la production de gomme est exportée à l'état brut.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des tendances du marché international de la gomme arabique en termes de productions brutes, des importateurs, des exportateurs, des prix pratiqués et des caractéristiques du marché.

Tableau 1 : Evolution des exportations de gomme arabique par les principaux pays producteurs africains et l'Inde entre 2004 et 2008 (Tonnes)

Exportateurs	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAUX
Soudan	27 444	33 079	23 149	-	37 860	121 532
Nigéria	-	-	1 314	14 463	62 102	77 879
Tchad	12 044	14 188	17 813	11 859	16 208	72 112
République-Unie de Tanzanie	1 361	1 169	965	1 031	542	5 048
Sénégal	213	323	475	610	836	2 457
Ethiopie	234	111	317	956	614	2 232
Somalie	70	714	92	473	513	1 862
Inde	169	58	96	98	1 346	1 767
Erythrée	49	495	38	688	416	1 686
Cameroun	264	371	413	310	151	1 509
Mali	52	28	17	29	1 308	1 434
Kenya	23	32	28	75	165	323
Niger	43	42	73	67	66	291
Mauritanie	-	-	-	0	242	242
Burkina Faso	18	81	38	42	20	199
TOTAUX	41 984	50 691	44 828	30 681	122 389	290 573

Source : Données de l'ITC basées sur les statistiques de COMTRADE

Il ressort du tableau 1 que l'exportation mondiale de gomme arabique brute a triplé entre 2004 et 2008 avec une moyenne annuelle de plus de 58 000 tonnes. Cette évolution consécutive à la crise de production de 2004, témoigne du regain d'intérêt des pays consommateurs pour ce produit, dont les caractéristiques intrinsèques lui valent d'être irremplaçable dans certaines branches de l'industrie. Les plus grands pays producteurs sont toujours le Soudan, le Nigéria et le Tchad. Ces trois pays ont mis sur le marché plus de 271 000 tonnes de gomme arabique brute soit 93% de la quantité totale exportée par tous les pays producteurs et exportateurs entre 2004 et 2008.

D'autres pays suivent cette tendance évolutive des exportations de gomme brute, c'est le cas du Sénégal dont les exportations sont en constante augmentation, de l'Ethiopie, de la Somalie, de l'Inde, de l'Erythrée, du Kenya et du Mali qui a réalisé un accroissement de ses exportations de plus de 240% entre 2004 et 2008.

Il est à noter que ces chiffres proviennent des sources officielles des pays et des données miroirs. En l'absence de statistiques fiables dans certains pays, les quantités réellement exportées dans certains cas sont vraisemblablement sous estimées.

En ce qui concerne la valeur des exportations mondiales de gomme arabique, elle s'élevait en moyenne à plus de 326 000 000 USD par an entre 2004 et 2008. Dans ce domaine, le Soudan obtenait plus de 68 590 000 USD en 2008, contre 63 210 000 USD pour le Nigéria et 31 265 000 USD pour le Tchad. La France qui réexporte une bonne partie de sa gomme reste le leader mondial sur ce segment avec un chiffre d'affaire de plus de 92 143 000 USD en 2008.

Tableau 2 : Evolution des importations de gomme arabique des vingt premiers pays entre 2004 et 2008 (Tonnes)

Importateurs	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAUX
Monde	95 293	110 036	97 927	113 961	115 808	533 025
France	23 677	25 293	18 567	29 661	34 778	131 976
Etats-Unis d'Amérique	15 050	18 335	17 866	15 956	13 114	80 321
Inde	12 731	14 826	18 840	15 082	16 132	77 611
Royaume-Uni	7 599	9 983	5 127	9 561	5 720	37 990
Allemagne	7 291	8 092	6 262	6 195	7 042	35 482
Italie	3 819	4 167	3 413	4 176	3 690	17 265
Japon	2 571	2 322	1 780	2 635	3 124	12 432
Irlande	211	1 910	1 131	2 984	4 828	11 064
Chine	1 131	1 567	1 601	2 374	2 293	8 966
Suisse	1 306	1 287	1 883	2 174	1 975	8 625
Belgique	2 128	1 339	1 599	1 305	1 823	8 194
Pays-Bas	1 893	1 314	1 463	1 101	1 647	7 418
Mexique	1 415	1 374	1 342	1 386	1 296	6 813
Brésil	1 000	981	1 155	1 220	1 494	5 850
Danemark	1 007	847	1 300	1 160	1 124	5 438
Pologne	748	890	896	1 146	973	4 653
Fédération de Russie	526	724	890	1 086	1 138	4 364
Hongrie	344	424	840	1 318	768	3 694
Espagne	630	630	650	567	1 075	3 552
Emirats arabes unis	0	1 002	0	746	733	2 481

Source : Données de l'ITC basées sur les statistiques de COMTRADE

Les importations mondiales de gomme arabique malgré un infléchissement en 2006 sont en progression de 22% entre 2004 et 2008 avec une moyenne annuelle de plus de 106 000 tonnes. La valeur totale des importations durant cette période s'est élevée à plus de 1 412 000 000 USD avec une moyenne annuelle de 282 400 000 USD.

La France domine également le marché importateur tant en valeur qu'en quantité avec des tonnages de près de 132 000 tonnes en cinq ans soit une moyenne annuelle importée de plus de 26 000 tonnes.

La France est suivie par les Etats Unis d'Amérique avec une moyenne de 16 000 tonnes de gomme arabique importée par an et l'Inde qui en importe annuellement plus de 15 000 tonnes. Les Etats Unis importent surtout de la gomme transformée, mais également de la gomme brute, dont le marché fournisseur est en pleine reconfiguration augurant ainsi de bonnes perspectives pour les autres pays producteurs et exportateurs africains. Il est à noter que l'Inde est en même temps un pays importateur et producteur de gomme arabique. Elle importe surtout la gomme friable en provenance principalement du Nigéria.

Les autres grands pays importateurs sont le royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie le Japon et l'Irlande avec des quantités importées de gomme arabique oscillant en moyenne de 2000 à plus de 7000 tonnes par an. La Chine ces dernières années se rapproche de plus en plus de ces derniers pays en important plus de 2000 tonnes par an.

Un autre fait marquant sur le marché importateur de la gomme arabique est que les pays émergents comme le Mexique, le Brésil, la Fédération de Russie, la Hongrie, etc., importent également des tonnages de plus en plus importants de gomme arabique aux côtés des pays traditionnels. A noter que plus de 150 pays importent de la gomme arabique en quantité très variable allant de 2 à plus de 30 000 tonnes par an.

L'analyse de l'évolution des valeurs unitaires à l'importation et à l'exportation de gomme arabique des principaux pays entre 2004 et 2008, laisse apparaître un très grand contraste entre ces pays, comme le montre les tableaux 3 et 4 et les illustrations ci-dessous

Tableau 3 : Valeurs unitaires à l'importation de la gomme arabique des principaux pays

Importateurs	2004	2005	2006	2007	2008
'Monde	2 222	3 299	2 830	2 407	2 469
'France	1 653	2 734	2 053	1 651	1 864
'Etats-Unis d'Amérique	2 273	3 165	3 026	2 535	2 753
'Allemagne	2 556	4 698	3 871	2 887	2 868
'Royaume-Uni	2 537	3 934	3 126	2 110	2 669
'Japon	3 635	5 148	4 560	3 394	3 802
'Irlande	3 692	6 623	6 230	4 883	2 411
'Inde	455	645	624	632	649
'Italie	3 341	4 601	3 484	2 684	2 793

Source : Données de l'ITC basées sur les statistiques de COMTRADE

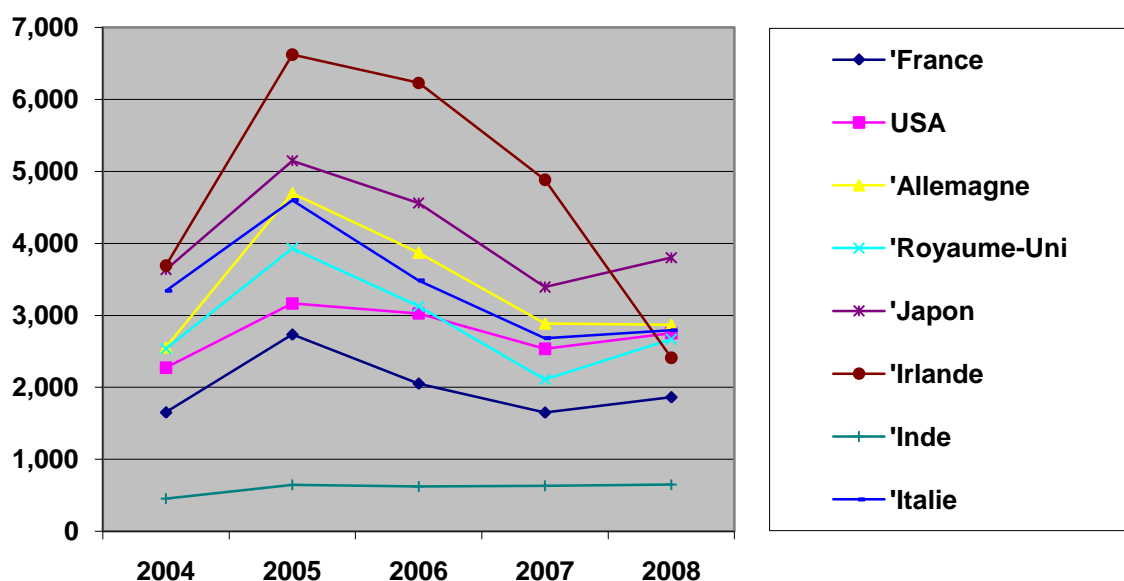


Figure 1 : Evolution des valeurs unitaires à l'importation de la gomme arabique par les principaux pays entre 2004 et 2008 (en USD/Tonne).

La figure 1 montre une tendance à la hausse des valeurs unitaires à partir de 2004 pour tous les pays avant leurs fléchissements jusqu'en 2007. Il apparaît que c'est avec l'Inde que les plus faibles valeurs unitaires à l'importation au dessous de 1000 USD/T sont enregistrées, car elle s'approvisionne surtout en gomme friable dont les prix sont moins élevés que ceux pratiqués pour la gomme dure. Lorsqu'on fait abstraction de l'Inde, la France est le pays qui fait la meilleure opération, avec des valeurs unitaires à l'importation se situant en moyenne autour de 2000 USD/T.

Les plus hautes valeurs unitaires à l'importation sont consenties par le Japon. Ce pays importe de l'occident de la gomme transformée par des processus industriels très complexes comme l'atomisation. La chute des valeurs unitaires sur le marché importateur japonais semble indiquer un effet de la crise car la plupart de ses fournisseurs entraîent en récession.

Tableau 4 : Valeurs unitaires à l'exportation de la gomme arabique des principaux pays

Exportateurs	2004	2005	2006	2007	2008
Monde	2 113	3 111	5 549	2 450	2 042
France	3 182	4 966	4 250	3 823	3 931
Royaume-Uni	4 238	4 749	5 506	4 858	4 190
Etats-Unis d'Amérique	3 135	4 399	5 201	4 065	4 535
Allemagne	3 964	5 802	5 225	4 659	4 534
Inde	4 994	2 931	2 875	2 704	3 446
Italie	1 798	3 156	2 529	2 506	2 811
Irlande	4 864	6 050	5 633	5 077	6 647
Japon	9 000	8 846	6 478	7 259	7 625

Source : Données de l'ITC basées sur les statistiques de COMTRADE

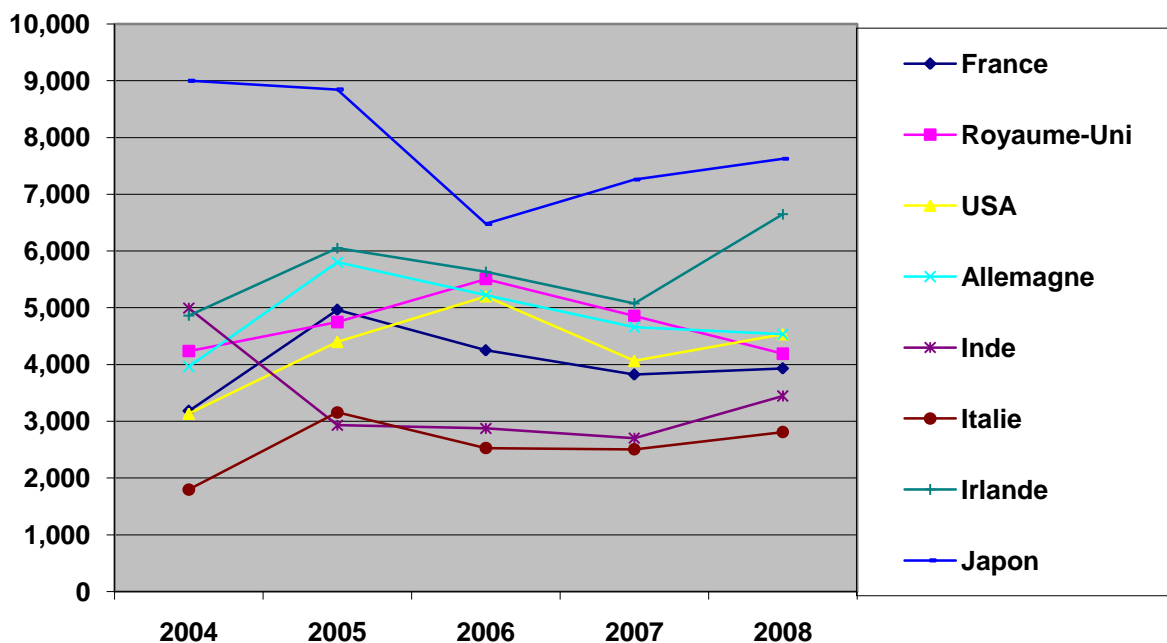


Figure 2 : Evolution des valeurs unitaires à l'exportation de la gomme arabique par les principaux pays entre 2004 et 2008 (en USD/Tonne).

A l'évidence les pays ré-exportateurs subissent les effets de la crise économique internationale, d'où une certaine stagnation des valeurs unitaires à l'exportation pour la plupart d'entre eux. Le Japon et dans une certaine mesure l'Irlande semblent prendre le relai.

Il est à noter que ces valeurs unitaires à l'exportation sont sans commune mesure avec celles observées pour les pays producteurs et exportateurs africains qui dépassent à peine 2000 USD/T.

Concernant les prix de la gomme arabique sur les marchés exportateurs des pays producteurs, ils sont très variables et souvent difficiles à indexer sur les cours mondiaux. Ils dépendent de l'origine. Ainsi la gomme dure de référence mondiale est celle provenant du Kordofan du Soudan, tandis que la référence pour la gomme friable est la Talha du Tchad.

Entre 2004 et 2008, les prix généralement pratiqués suivant les origines et les catégories de gomme arabique ont évolué comme suit :

Pour la gomme dure :

- Gomme du Kordofan : 1650 à 4800 USD/T ;
- Gomme Kitir du Tchad : 1847 à 4550 USD/T ;
- Gomme dure Grade 1 du Nigéria : 1150 à 4200 USD/T ;
- Gomme dure Numéro 1 du Mali : 1366 à 2555 USD/T.

Pour la gomme friable :

- Gomme Talha du Tchad : 1020 à 1667 USD/T ;
- Gomme Talha du Soudan : 750 à 1150 USD/T ;
- Gomme friable Grade 2 du Nigéria : 750 à 1500 USD/T
- Gomme friable Numéro 2 du Mali : 550 à 700 USD/T.

L'accès au marché de la gomme arabique ne semble pas rencontrer de réelles barrières sur ces principales destinations que sont l'Europe et les Etats Unis d'Amérique.

Certains pays exigent le certificat phytosanitaire et le certificat d'origine. Les exportations en destination des Etats Unis d'Amérique en plus de ces certificats sus mentionnés doivent être munies d'un certificat de fumigation. Toutefois, dans la filière biologique, il doit être démontré par une certification ECOCERT que les produits n'ont pas subi de fumigation en particulier dans les exportations destinées à l'Union Européenne.

Les principales menaces qui pèsent sur le développement de la gomme arabique sont la concurrence des produits de substitution en particulier les sous produits céréaliers, les amidons transformés ou d'autres produits de synthèse.

Les faits marquants de ces dernières années sur le marché international de la gomme arabique sont :

- La révision du comité conjoint des experts sur l'alimentation et l'agriculture (JECFA) qui travaille pour le compte du codex alimentaire qui a donné en 1999 une définition de la gomme arabique en alignant la gomme friable et la gomme dure ;
- La crise de production de 2004 et 2005 qui semble avoir réduit l'influence du Soudan dans la régulation du marché ;
- La fin du monopole de la Gum Arabic Company (GAC) du Soudan qui a totalement libéré les marchés ;
- La persistance de la crise économique internationale qui a entraîné une récession dans les pays consommateurs.
- Les facteurs climatiques et les conflits dans certaines zones de production continuent de créer des tensions sur les marchés.

V. RESUME DE LA STRATEGIE

Ce chapitre donne un aperçu des principaux éléments du cadre conceptuel de la stratégie suite à l'analyse des enjeux, des objectifs opérationnels et des principaux résultats. Les détails des différents éléments de la stratégie incluant les activités, les indicateurs, les partenaires de mise en œuvre, les bénéficiaires directs ainsi que les soutiens requis sont condensés dans le plan de mise en œuvre.

1. Vision de la stratégie

La vision stratégique adoptée et validée par l'ensemble des acteurs réunis lors de l'atelier d'actualisation des 21 et 22 Octobre 2009 est ainsi libellée :

Secteur en pleine croissance, la gomme arabique valorisée conquiert le marché mondial, devenant un des moteurs de la croissance forte et soutenue, réductrice de pauvreté qui entraîne l'économie malienne vers le développement durable.

Cette vision constitue le fil conducteur de la stratégie autour duquel s'articulent les six objectifs retenus à la suite du travail méthodologique impliquant l'ensemble des acteurs (directs et indirects) de la filière.

2. Objectif 1 : Assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme

La gomme arabique est un produit naturel provenant d'espèces forestières. Toute stratégie de pérennisation de cette filière doit se baser nécessairement sur la préservation de l'environnement.

Recommandations

- Faire l'inventaire des études existantes sur le peuplement et les espèces ;
- Diffuser les résultats des inventaires forestiers réalisés ;
- Entreprendre des études complémentaires s'il ya lieu ;
- Mettre en place /renforcer la politique de protection de la ressource gomme ;
- Doter les services de contrôle en moyens logistiques les permettant d'être efficaces dans les interventions ;
- Protéger et entretenir les plantations existantes ;
- Encourager l'intercommunalité dans le cadre de la gestion de la ressource gommifère ;
- Fournir des incitations à la réalisation des plantations collectives ou individuelles ;
- Tenir compte des usages multiples des produits du gommier plutôt que de se focaliser uniquement sur la gomme ;
- Organiser les exploitants pour une gestion durable de la ressource ;
- Formaliser la création des brigades de contrôle au niveau des villages ;
- Faire appliquer la réglementation en matière de protection de la gomme y compris par des voies de coercition dans le secteur ;
- Protéger la ressource ligneuse en révisant à la hausse les amendes encourues par les contrevenants aux textes en vigueur en matière de lutte contre les feux de brousse et de gestion des espèces protégées dont le gommier fait partie ;
- Renforcer les capacités des structures d'appui conseil et les organisations d'exploitants.

Résultats anticipés

- La durabilité des écosystèmes est assurée
- Le potentiel existant est connu et protégé
- La production et la productivité du secteur de la gomme arabique sont accrues
- Les conditions de pérennisation de la filière sont réunies

3. Objectif 2 : Favoriser le développement de l'interprofession de la filière

Malgré un potentiel important et une demande mondiale en augmentation, le manque d'organisation de la filière gomme arabique, à l'instar du Karité, se caractérise par une perte de compétitivité des produits sur le marché international, un développement plus laborieux et une perte de revenus pour l'ensemble des acteurs de la filière.

L'absence d'un cadre de concertation et d'une interprofession des acteurs, capable de jouer le rôle d'interlocuteur avec les autorités, influe négativement sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Recommandations : Les actions suivantes sont proposées par les acteurs du secteur afin de résoudre les problèmes identifiés et atteindre l'objectif 2.

Création d'une interprofession des acteurs

Véritable épine dorsale de la filière, elle aura vocation à l'organiser, assurer l'interface avec les autorités et la représentation du secteur. Pour ce faire, il y aura lieu de :

- Organiser les acteurs aux différents niveaux de la filière en commençant par les peuplements naturels ;
- Regrouper les producteurs en Organisations Communautaires à la Base (OCB, genre association) et les OCB en coopératives ;
- Organiser un partenariat dynamique entre d'une part, les promoteurs appuyés par différentes structures de l'Etat et ceux relevant de la coopération bilatérale et multilatérale, et d'autre part les importateurs et les firmes étrangères ;
- Créer ou renforcer le statut professionnel de chacune des étapes de la filière afin de permettre aux acteurs d'acquérir une position professionnelle reconnue.

Développement d'un partenariat public /privé

- Mettre en place et animer un cadre de concertation permanent entre l'Etat/les collectivités, les acteurs et les appuis à la filière ;
- Mettre en cohérence les interventions des structures publiques et parapubliques.

Coordonner le développement des zones de production

- Collaboration du secteur privé et du secteur public pour :
 - Inventorier le potentiel de gommier du Mali.
 - Créer des parcelles viables de production.

Résultats anticipés

- Des PME sont créées aux différentes étapes de la filière, permettant de générer notamment de nouveaux emplois ;
- L'interprofession des acteurs de la filière est créée ;
- Le partenariat public/privé joue son rôle de facilitation entre l'Etat et les acteurs de la filière (promoteurs privés, acheteurs sous-régionaux et internationaux, ainsi que les organismes de facilitation au niveau international) ;
- Les structures devant représenter l'Etat au sein du partenariat sont clairement définies ;

- L'environnement législatif et particulièrement les procédures d'exportation sont simplifiés permettant aux exportateurs d'être plus compétitifs sur le marché international. ;
- Les zones de production augmentent pour répondre à la demande internationale tout en étant bien coordonnées par l'ensemble de la filière et des services gouvernementaux.

4. Objectifs 3 : Améliorer l'accès aux informations des marchés internationaux et la promotion des produits.

La seconde difficulté majeure à laquelle le secteur est confronté, se situe au niveau de l'information et de la communication. En effet, l'existence d'un grand nombre de zones de production eu égard à l'immensité du territoire de la gomme arabique, pose le problème de l'accès à des informations fiables des marchés internationaux, des techniques (actuelles ou nouvelles) de production, des prix de vente etc. L'intérêt de ces informations varie selon l'opérateur dans la chaîne de valeur. Il est donc essentiel que l'accès à l'Information soit bien maîtrisé et envoyé à la bonne audience.

Recommandations. Comme solution, les acteurs du secteur ont retenu les activités suivantes :

Information et Communication

- Développer une stratégie et des plans de communication afin d'assurer l'adhésion des structures d'appui ainsi que l'Etat et les collectivités aux préoccupations des acteurs de la filière ;
- Sensibiliser sur les aspects de traçabilité et leurs implications pour toute la chaîne de valeur du secteur ;
- Sensibiliser sur les aspects de vente et communication plus spécifiquement pour les produits transformés ;
- Développer des contacts réguliers entre les organismes nationaux de promotion et les acheteurs internationaux ;
- Créer des Centres d'Information Commerciales (CIC) permettant l'accès aux informations techniques et commerciales.

L'Etat devra encourager la création de Centres d'Informations Commerciales (CIC), pour permettre aux acteurs, aux différentes étapes de la filière de trouver les informations commerciales (sur les marchés, données économiques, prix, les réseaux de distribution, les accords internationaux, négociations OMC, procédures administratives, certifications BIO, etc.) des techniques de production et de gestion précises.

Afin d'assurer un bon maillage des zones de production, des avantages tarifaires (dégrèvements fiscaux) réglementaires (facilitation des procédures d'installation) et financiers (facilitation des conditions d'accès au crédit et/ou à un fonds de garantie) seront proposés aux entreprises acceptant de s'installer dans les zones reculées ou d'accès difficile.

Les CIC seront accessibles dans la Langue locale et de manière orale afin d'apporter aux acteurs des réponses pratiques à leurs demandes et attentes. Ils devront fournir de façon régulière des données économiques et des informations actualisées sur les marchés. Ces centres peuvent également s'appuyer sur le développement d'un site Internet.

Promotion des produits :

- Développer des facilitations commerciales (lois, conventions, accords, procédures) pour encourager les exportations à travers notamment :
 - La création d'un comptoir d'achat pour centraliser les offres et organiser le marché dans le secteur de la gomme.
 - La création /renforcement d'une organisation de contrôle et de certification BIO pour les produits de la filière.
 - La Facilitation des procédures à l'exportation.
- Développer une stratégie marketing prenant en compte les besoins de chacune des étapes de la chaîne de valeur et de leur capacité de proposer et vendre leurs produits sur le marché international ;
- Développer des antennes commerciales dans les ambassades (services d'expansion économique) afin de promouvoir les produits du secteur ;
- Développer ou renforcer les programmes de promotion et de contact avec d'autres pays potentiellement intéressés par la gomme arabique. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali pourra être le partenaire clé de ces activités auxquelles elle travaillera en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence ;
- Construire le label Mali afin de permettre aux produits d'être visibles et identifiables sur le marché international ;
- Faciliter la participation aux foires commerciales régionales et internationales.

Résultats anticipés

- Les capacités techniques des acteurs de la filière sont renforcées, notamment les producteurs maîtrisent les techniques de traitement, de stockage et de conditionnement ; et les exportateurs maîtrisent les conditions de marché susceptibles d'influencer leur chiffre d'affaires ;
- Les CIC permettent à l'ensemble de la filière de mieux avoir accès aux informations et d'accroître leur efficacité et la compétitivité de leur produit au niveau international ;
- Le comptoir d'achat régule l'offre dans le pays et contribue à stabiliser les prix aux producteurs ;
- Les administrations maliennes accréditées par la communauté internationale certifient la qualité BIO des produits mis sur le marché ;
- Le label Mali apporte une reconnaissance internationale dans le secteur de la gomme arabique. Les produits maliens sont plus visibles et accessibles pour les acheteurs internationaux.

5. Objectif 4 : Augmenter le volume de production tout en préservant la qualité du produit et de son emballage

Le secteur de la gomme arabique a besoin d'augmenter son volume de production tant la demande est importante. Pour se faire, la plantation de nouvelles espèces est une priorité. Il est à rappeler qu'environ 5 années sont nécessaires pour avoir une production sur ces nouvelles plantations. Toutefois, en améliorant les techniques de saignées, la production malienne de gomme arabique pourrait être doublée.

La qualité est une nécessité primordiale pour pouvoir écouler les produits sur le marché international. L'attention sur la qualité des produits doit se faire sur l'ensemble de la chaîne de valeur, que ce soit au niveau de la production, de la transformation, de l'emballage, du transport, stockage ou de l'exportation. A chaque étape la qualité doit être respectée et entretenue. Ce contrôle de qualité doit pouvoir être intègre au niveau des qualités 1 et 2 de la gomme arabique et aboutir à la création d'unité de raffinage si possible en collaboration avec les pays européens.

La connaissance et le respect des normes et des critères de qualité exigés par les acheteurs internationaux, les moyens nationaux de contrôle et de certification de la qualité du produit à l'exportation et la gestion de la qualité doivent devenir un processus régulier dans le secteur de la gomme arabique. Tant les organismes publics que les acteurs de la filière y ont exprimé un très grand intérêt. L'importance également de la traçabilité des produits et des mesures pour s'y conformer tels que la qualité et l'étiquetage revêt un caractère prioritaire.

Recommandations : Les actions suivantes ont été proposées par les acteurs du secteur afin de résoudre les problèmes identifiés et atteindre l'objectif 4.

Production, Qualité et Emballage

- Faciliter l'accès aux techniques (savoir-faire et machines) permettant d'améliorer la qualité de la gomme arabique et aux informations sur les questions de qualité :
- Mettre en place des programmes de qualité et de sensibilisation spécifique au thème de la qualité ;
- Avoir accès à un emballage de qualité et à un prix compétitif (ex. Sacs de jute) ;
- Offrir des incitations à la mise en place de structures d'emballage spécialisées répondant aux besoins du secteur ;
- Mettre en place des programmes d'emballage couvrant les domaines des caractéristiques techniques, de traçabilité, des types et standards, de l'étiquetage et toutes autres activités en relation avec l'emballage ;
- Mettre en place un dispositif de contrôle et de qualité afin de garantir le label Mali et de livrer sur le marché des produits BIO ;
- Acquérir l'accréditation des laboratoires maliens ;
- Développer une procédure de normalisation et de certification des produits ;
- Renforcer la réglementation harmonisée de l'UEMOA dans le but de permettre aux exportateurs d'être plus compétitifs par rapport aux pays limitrophes ;

- Harmoniser les techniques de traitement et d'extraction ;
- Intensifier les recherches sur des variétés précoces et plus prolifiques de gomme arabique à haut rendement et sur les technologiques à même d'améliorer la qualité des produits ;
- Vulgariser les résultats de recherche

Formation des acteurs

- Former les acteurs aux techniques appropriées de production, de traitement, de conditionnement, de transformation et de conservation des produits, notamment à travers des modules standard de formation adaptés à chaque maillon de la filière :
 - **Producteurs** : techniques de certification de produits BIO ;
 - **Producteurs et exportateurs** : recherche et accès aux informations techniques et commerciales - techniques de qualité - mesures d'évaluation et de performance - gestion de la logistique internationale, et technique de financement ;
 - **Producteurs, collecteurs et exportateurs** : techniques d'emballage ;
 - **Exportateurs** : négociations commerciales - techniques d'obtention et de sélection des offres.

Pour ces formations, on veillera à harmoniser les thèmes, les outils et la méthodologie ; à organiser la concertation entre les structures d'appui à la formation ; et à mettre en place la logistique avec la participation des bénéficiaires.

Résultats anticipés

- Les contrôles de qualité des produits sont améliorés à chacune des étapes de la chaîne de valeur. Le processus de traçabilité est bien intégré dans la chaîne de valeur ;
- Les compétences techniques des professionnels de la filière sont renforcées dans le domaine de la qualité et également des techniques de saignée ;
- Des produits BIO sont mis sur le marché ;
- Les opérateurs maliens satisfont les exigences de qualité requises par les acheteurs internationaux ;
- La qualité du produit malien est reconnue sur le marché international ;
- Un organisme public malien de contrôle de qualité et de certification est accrédité par l'UEMOA ;
- Une politique de protection des ressources naturelles pour la filière est élaborée ;
- Le produit malien acquiert des parts de plus en plus importantes sur les marchés régionaux et internationaux ;
- Des unités de raffinages sont créées et répondent à la demande du secteur en améliorant les catégories 1 et 2 ;
- Le volume de plantation et la variété des acacias permet d'augmenter la production et est planifié pour les années à venir.

6. Objectif 5 : Développer les capacités de stockage et de transport

Un mauvais emballage aura des effets désastreux à la fois sur la qualité du produit et sur la perte de marchandise. La perte d'une partie de la production est souvent en relation avec un emballage non approprié, un stockage mal maîtrisé, un transport mal organisé et une infrastructure routière peu développée ou mal entretenue. Les collecteurs, les producteurs et les exportateurs du secteur ont également des difficultés à définir leur besoin d'emballage, à organiser l'approvisionnement en emballages de qualité correspondante à la demande des marchés régionaux et internationaux.

L'innovation, le développement et la modernisation de l'équipement des acteurs de la filière grâce à la mise aux normes des infrastructures techniques et la mise en place de systèmes de suivi et de maintenance contribueront à ce que la filière reste toujours compétitive.

Recommandations : Les actions suivantes ont été proposées par les acteurs du secteur afin de résoudre les problèmes identifiés et atteindre l'objectif 5.

- **Améliorer et moderniser les techniques et équipements de production, de transformation, de stockage, de transport, d'emballage notamment par :**
 - La mise en place de petites unités semi-industrielles.
 - La vulgarisation des techniques et technologiques appropriées.
 - Le développement d'unités de nettoyage.
 - L'augmentation et l'optimisation des capacités de stockage.
- **Améliorer les conditions de transport et de distribution des produits par :**
 - La dotation des producteurs et des collecteurs formés en équipement et matériels nécessaires au stockage et à la conservation des produits de la gomme.
 - L'établissement du dialogue avec les emballeurs.
 - Un meilleur accès des producteurs et exportateurs aux techniques et informations sur les questions d'emballage pour répondre aux exigences du marché international.
 - La sensibilisation sur les aspects légaux et réglementaires nationaux et internationaux en matière d'emballage.
- **Améliorer l'infrastructure routière par :**
 - La dotation des regroupements de familles productrices atteignant la taille d'un village (OCB), en équipement et infrastructures socio-sanitaires de base (écoles, centres de santé, dispensaires, marchés, lieu de culte et de récréation).
 - La dotation des producteurs et des collecteurs formés en équipement et matériels nécessaires au bon déroulement de tout le processus de production et de transformation des produits de la gomme grâce aux Activités Génératrices de Revenus (exemple : élevage écologique de chèvres).

Résultats anticipés

- La qualité est assurée grâce à une meilleure préservation et protection des produits.
- Les pertes de produits sont réduites.
- Le processus de transport, de stockage et de livraison des produits est amélioré.
- Cette activité est devenue professionnelle.
- La notion d'emballage est intégrée dans l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Les produits ont une meilleure visibilité sur le marché international.
- Les techniques et équipements de la chaîne de valeur sont modernisés.

7. Objectif 6 : Renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière.

Une chaîne de valeur sans un environnement de services financiers efficaces ne peut espérer être compétitive. Les services bancaires et financiers sont une composante inaliénable de la filière. Ils permettent aux acteurs de développer leur production, de promouvoir les produits, de les transporter. Ces services sont en outre nécessaires pour acquérir les équipements et assurer les exportations dans les meilleures conditions.

Recommandations : Les actions suivantes ont été proposées par les acteurs du secteur afin de résoudre les problèmes identifiés et atteindre l'objectif 6.

- Développer des modes de financement appropriés des équipements destinés aux producteurs, aux collecteurs et aux exportateurs.
- Créer un mécanisme interne et auto-entretenu permettant de financer les équipements de base pour les familles productrices.
- Mettre en place un fonds de garantie pour les exportations.
- Faciliter les procédures d'exportation.

Résultats anticipés

- Les exportateurs ont un accès facile aux crédits pour les transactions à l'exportation. Le processus d'exportation est plus efficace.
- Les producteurs ont un accès facile aux crédits pour l'achat de matériels dans le but de moderniser l'équipement nécessaire au processus de récolte, de séchage et de transformation.
- Les entreprises du secteur ont une meilleure trésorerie dans les périodes difficiles telles que le préfinancement des récoltes.

VI. SCENARIO POUR LES RESULTATS POTENTIELS

Scénario optimiste

La chaîne de valeur s'organise et l'interprofession de la filière permet une meilleure coordination dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Les préoccupations de la filière disparaissent et la réputation de la gomme arabique au niveau national et international s'améliore. La qualité des produits augmente et la traçabilité devient une étape régulière tout au long de la chaîne de valeur. Le processus de contrôle de qualité répond aux normes internationales et les produits maliens deviennent reconnus tout comme le Label Mali.

Les structures d'appui, qui ont acquis une certaine confiance dans la filière, proposent des services adaptés qui permettent aux acteurs de la filière de mieux s'organiser. Les producteurs ont enfin accès aux crédits pour la modernisation de leurs matériels et les unités de stockages sont bien adaptées aux volumes croissants de production. Les collecteurs bénéficient de l'amélioration des infrastructures de transports et les exportateurs peuvent exporter avec l'appui de services financiers.

Les exportations sont en progrès de 50% par an et les prévisions montrent une croissance pouvant continuer à s'accélérer grâce à la pénétration de nouveaux marchés due à un meilleur accès aux informations pour les exportateurs telles que l'identification des acheteurs, les exigences requises de ces derniers, les prix indicatifs du marché permettant de mieux estimer et préparer leurs offres pour les produits variés existant maintenant dans la filière. Ces résultats ont été rendus possible avec la collaboration et le développement des organisations d'appui au commerce qui ont facilité le processus de commercialisation et apporte des services de promotion répondant parfaitement à la demande de la filière.

L'impact économique ayant été bien évalué grâce aux critères développés par le secteur en collaboration avec les Ministères intéressés, l'impact sur la réduction de la pauvreté a également pu être évalué. Un grand nombre de communautés au niveau des villages et des collecteurs a vu sa situation économique évoluer. Le taux d'épargne est en augmentation et de petites sociétés ont été créées pour répondre à un besoin de performance devant la demande croissante. De plus, les exportateurs ont fait appel à du personnel additionnel qualifié dans le domaine de la gestion, de la logistique et des exportations.

Autre scénario :

Si :

- la volonté politique affichée par les plus hautes autorités maliennes de soutenir le développement de la filière gomme arabique ne se traduit pas par des actes concrets,
- les revenus des producteurs et des populations riveraines des gommerrais ne s'améliorent pas,
- les fortes fluctuations des prix du marché international ne permettent pas d'avoir de la visibilité sur les transactions des produits,
- la chaîne de valeur de la gomme arabique ne se renforce pas empêchant l'émergence d'une filière organisée et compétitive,
- le comité de mise en œuvre ne parvient pas à jouer pleinement son rôle de veille et d'impulsion de la stratégie...

Alors :

- L'économie malienne ne pourra pas bénéficier des potentialités de la gomme arabique afin de réaliser des profits pour une croissance durable,
- Les ressources gommifères continueront de se dégrader inexorablement sur toute l'étendue du territoire national,
- La pauvreté des populations vivant à l'orée des gommerais s'accroîtra

VII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Objectifs de la stratégie	Objectif N°	Activités	Activité N°	Type	Catégorie SNE	Bénéficiaires directs	Partenaires de mise en œuvre	Date prévue de début	Mesures de progrès	Etat d'avancement
Assurer la préservation du potentiel forestier de la gomme	1	<ul style="list-style-type: none"> Faire l'inventaire des études existantes sur le peuplement et les espèces ; Diffuser les résultats des inventaires forestiers réalisés ; Entreprendre des études complémentaires s'il ya lieu ; Mettre en place /renforcer la politique de protection de la ressource gomme ; Doter les services de contrôle en moyens logistiques les permettant d'être efficaces dans les interventions ; Protéger et entretenir les plantations existantes ; Encourager l'intercommunalité dans le cadre de la gestion de la ressource gommifère ; Fournir des incitations à la réalisation des plantations collectives ou individuelles ; Tenir compte des usages multiples des produits du gommier plutôt que de se focaliser uniquement sur la gomme ; Organiser les exploitants pour une gestion durable de la ressource ; Formaliser la création des brigades de contrôle au niveau des villages ; Faire appliquer la réglementation en matière de protection de la gomme y compris par des voies de coercition dans le secteur ; Protéger la ressource ligneuse en révisant à la hausse les amendes encourues par les contrevenants aux textes en vigueur en matière de lutte contre les feux de brousse et de gestion des espèces protégées dont le gommier fait partie ; Renforcer les capacités des structures d'appui conseil et les organisations d'exploitants. 	1.1 2.1 3.1 3.2 4.1	Environnement et Ressources naturelles	Intérieur pays et Extérieur pays	Producteurs (communautés villageoises), Pisteurs, Grossistes, Transformateurs , Exportateurs, Services d'appui au commerce publics et privés ST, ONG	<p>1. MEA MATCL, IER,</p> <p>2. MEA, MATCL, MEP, Collectivités Locales, ONG, Associations, SIWA, Stop Sahel,</p> <p>3. MEA, MA, IER, MIIC ONG, APCAM, Collectivités Territoriales, NGARA, OCB,</p> <p>4. MEA, MIIC, CIR, STPCIGQE, Equipe GDT,</p>	1. 1. Août-Sept 2010 2.1 Octobre 2010 3.1 Septembre 2010 3.2 Juillet-Août 2010 4.1 Juillet 2010	Règlement ou loi sur la protection de l'environnement et des ressources naturelles, Conventions collectives de gestion, Transfert de compétence et de ressources aux collectivités Territorial	Extension des peuplements existants par des variétés plus productives

Objectifs de la stratégie	Objectif N°	Activités	Activité N°	Type	Catégorie SNE	Bénéficiaires directs	Partenaires de mise en œuvre	Date prévue de début	Mesures de progrès	Etat d'avancement
Favoriser le développement de l'interprofession de la filière	2	<p>Créer une interprofession des acteurs de la filière Identifier et organiser les acteurs aux différents niveaux de la filière en commençant par ceux intervenant dans les zones de peuplements naturels Regrouper les producteurs en Organisations Communautaires à la Base (OCB, genre association) et les OCB en coopératives et groupements d'intérêts économiques Organiser un partenariat dynamique entre d'une part, les promoteurs appuyés par différentes structures de l'Etat et ceux relevant de la coopération bilatérale et multilatérale, et d'autre part les importateurs et les firmes étrangères Créer ou renforcer le statut professionnel de chacune des étapes de la filière afin de permettre aux acteurs d'acquérir une position professionnelle reconnue</p>	2.1	Réglementation et Organisation interprofessionnelle	Intérieur pays	Planteurs et Producteurs des communautés villageoises, Collecteurs, Grossistes, Exportateurs	Collectivités Territoriales, APCAM, ONG, Bureau d'études, organisations paysannes	Mai-11	nombre identifiés par maillon de la filière, nombre d'organisations créées et fonctionnelles l'association interprofessionnelle de la filière gomme est créée et fonctionnelle	Non réalisée, à entreprendre
		<p>Développement d'un partenariat public/privé Mettre en place et animer un cadre de concertation permanent entre l'Etat/les collectivités, les acteurs et les appuis à la filière Mettre en cohérence les interventions des structures publiques et parapubliques</p>	1.1 1.2	Réglementation / Législation / PPP	Intérieur pays	Planteurs et Producteurs des communautés villageoises, Collecteurs, Grossistes, Exportateurs	MIIC/CIR <u>Collaborateurs :</u> AMEPROC, MEP/PADESO, APCGA, APCAM, MEA, MA, MATCL, MPFEF, MET, PTF	Août-10	Un cadre de concertation Etat/secteur privé est créé et fonctionnel Un agenda de travail est établi	Projet de décision disponible
		<p>Coordination du développement des zones de production Collaboration du secteur privé et du secteur public pour inventorier le potentiel de gommier du Mali Création des parcelles viables de production</p>		Réglementation/Législation	Intérieur pays	Planteurs et Producteurs des communautés villageoises, Pisteurs, Grossistes, Transformateurs, Exportateurs	Organisations intervenant dans la filière, Chambres consulaires, services techniques déconcentrés (DNCC, DNEF etc), structures d'appui technique (ONG), bureaux d'études (Spécialistes en Dynamique associative),	Continuation	Rapports d'activités (SIFOR) Nombre d'hectares viables de production réalisés Une Réglementation sur les zones de production de la gomme arabique est disponible	Début de réalisation

Objectifs de la stratégie	Objectif N°	Activités	Activité N°	Type	Catégorie SNE	Bénéficiaires directs	Partenaires de mise en œuvre	Date prévue de début	Mesures de progrès	Etat d'avancement
Améliorer l'accès aux informations des marchés internationaux et la promotion des produits	3	<p>Information et communication Développer une stratégie et des plans de communication afin d'assurer l'adhésion des structures d'appui ainsi que l'Etat et les Collectivités aux préoccupations des acteurs de la filière Sensibiliser sur les aspects de traçabilité et leurs implications pour toute la chaîne de valeur du secteur Sensibiliser sur les aspects de vente et communication plus spécifiquement pour les produits transformés Développer des contacts réguliers entre les organismes nationaux de promotion et les acheteurs internationaux Créer des Centres d'Informations Commerciales (C.I.C.) permettant l'accès aux informations techniques et commerciales</p>	1.1 2.1 3.1	Information et Communication	Intérieur pays et Extérieur pays	Producteurs (communautés villageoises), Pisteurs, Grossistes, Transformateurs, Exportateurs, Services d'appui au commerce publics et privés	1. MIIC DNI, IER, AMAQ 2. AMEPROC, CIR, APCGA, 3. AMEPROC, DNCC	Sept. / Oct. 10	Nombre de PME's ayant été sensibilisées à la traçabilité Nombre de CIC créés Nombre de rencontres organisées entre acheteurs et vendeurs	<p>Les informations sur la filière sont diffusées à une large échelle</p>
		<p>Promotion des produits Développer des facilitations commerciales (lois, conventions, accords, procédures) pour encourager les exportations, à travers notamment : · La création d'un comptoir d'achat pour centraliser les offres et organiser le marché dans le secteur de la gomme. · La création/renforcement d'une organisation de contrôle et de certification BIO pour les produits de la filière. · La facilitation des procédures à l'exportation. Développer une stratégie marketing prenant en compte les besoins de chacune des étapes de la chaîne de valeur et leur capacité à proposer et vendre leurs produits sur le marché international ; Développer des antennes commerciales dans les ambassades (Services d'expansion économique) afin de promouvoir les produits du secteur ; Développer ou renforcer les programmes de promotion et de contact avec d'autres pays potentiellement intéressés par la gomme arabique. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali pourra être le partenaire clé de ces activités auxquelles elle travaillera en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence ; Construire le label Mali afin de permettre aux produits d'être visibles et identifiables sur le marché international ; Faciliter la participation aux foires commerciales régionales et internationales.</p>	4.1	Promotion	Intérieur pays et Extérieur pays	Producteurs (communautés villageoises), Pisteurs, Grossistes, Transformateurs, Exportateurs, Services d'appui au commerce publics et privés	MIIC, AMEPROC	Nov. 10	Création d'un comptoir d'achat Pourcentage de produits BIO sur la totalité de production Pourcentage des ventes réalisées grâce à l'appui des services commerciaux des ambassades Nombre de CIC créés	<p>La gomme arabique du Mali est mieux connue et est dotée d'un label propre.</p> <p>Les exportations de gomme augmentent</p>

Objectifs de la stratégie	Objectif N°	Activités	Activité N°	Type	Catégorie SNE	Bénéficiaires directs	Partenaires de mise en œuvre	Date prévue de début	Mesures de progrès	Etat d'avancement
Augmenter le volume de production tout en préservant la qualité du produit et de son emballage	4	<p>Intensifier les recherches sur des variétés précoces et plus prolifiques de gomme arabique à haut rendement et sur les technologies à même d'améliorer la qualité des produits ; -Vulgariser les résultats de recherche. -Faciliter l'accès aux techniques (savoir-faire et machines) permettant d'améliorer la qualité de la gomme arabique et aux informations sur les questions de qualité ; Mettre en place des programmes de qualité et de sensibilisation spécifique au thème de la qualité ; Avoir accès à un emballage de qualité et à un prix compétitif (ex. Sacs de jute) ; Offrir des incitations à la mise en place de structures d'emballage spécialisées répondant aux besoins du secteur ; -Mettre en place des programmes d'emballage couvrant les domaines des caractéristiques techniques, de traçabilité, des types et standards, de l'étiquetage et toutes autres activités en relation avec l'emballage ; -Mettre en place un dispositif de contrôle et de suivi de la qualité afin de garantir le label Mali et de livrer sur le marché des produits BIO ; Acquérir l'accréditation des laboratoires maliens ; Développer une procédure de normalisation et de certification des produits ; Renforcer la réglementation harmonisée de l'UEMOA dans le but de permettre aux exportateurs d'être plus compétitifs par rapport aux pays limitrophes ; Harmoniser les techniques de traitement et d'extraction ;</p>	1.1	Normes, standard, certification Recherche et Innovation	Intérieur et Extérieur pays	Producteurs (communautés villageoises), Pisteurs, Grossistes, Transformateurs, Exportateurs, Services d'appui au commerce publics et privés	MIIC/API MEA, MEP, MA, Collectivités Territoriales,	Janvier 2011	Accréditation des laboratoires maliens Nombre d'OCB	<p>Vulgarisation de techniques et technologies de production intensives.</p> <p>Maîtrise de l'itinéraire technique de la production.</p>
		<p>Former les acteurs aux techniques appropriées de production, de traitement, de conditionnement, de transformation et de conservation des produits, notamment à travers des modules standard de formation adaptés à chaque maillon de la filière: -Producteurs : techniques de certification de produits BIO -Producteurs et exportateurs : recherche et accès aux informations techniques et commerciales - techniques de qualité - mesures d'évaluation et de performance - gestion de la logistique internationale, et technique de financement -Producteurs, collecteurs et exportateurs : techniques d'emballage -Exportateurs : négociations commerciales - techniques d'obtention et de sélection des offres</p>	2.1 2.2	Formation	Intérieur pays	Producteurs (communautés villageoises), Pisteurs, Grossistes, Transformateurs, Exportateurs, Services d'appui au commerce publics et privés ST,ONGs	MEA, MA, IER, MIIC ONG, APCAM, Collectivités Territoriales, NGARA, OCB	Sept. 2010	Nombre de personnes ayant été formées Etude sur les programmes de formation et leur efficacité	Amélioration de la qualité des produits

Objectifs de la stratégie	Objectif N°	Activités	Activité N°	Type	Catégorie SNE	Bénéficiaires directs	Partenaires de mise en œuvre	Date prévue de début	Mesures de progrès	Etat d'avancement
Développer les capacités de stockage et de transport	5	<p>Améliorer et moderniser les techniques et équipements de production, de transformation, de stockage, de transport, d'emballage notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de petites unités semi-industrielles - La vulgarisation des techniques et technologies appropriées - Le développement d'unités de nettoyage - L'augmentation et l'optimisation des capacités de stockage <p>Améliorer les conditions de transport et de distribution des produits par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dotation des producteurs et des collecteurs formés en équipement et matériels nécessaires au stockage et à la conservation des produits de la gomme - L'établissement du dialogue avec les emballeurs - Un meilleur accès des producteurs et exportateurs aux techniques et informations sur les questions d'emballage pour répondre aux exigences du marché international - La sensibilisation sur les aspects légaux et réglementaires nationaux et internationaux en matière d'emballage <p>Améliorer l'infrastructure routière par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dotation des regroupements de familles productrices atteignant la taille d'un village (OCB), en équipements et infrastructures socio-sanitaires de base (écoles, centres de santé, dispensaires, marchés, lieux de culte et de récréation) - La dotation des producteurs et des collecteurs formés en équipement et matériels nécessaires au bon déroulement de tout le processus de production et de transformation des produits de la gomme grâce aux Activités Génératrices de Revenus (exemple: élevage écologique de chèvres). 	1.1 1.2 2.1 3.1	Information - Qualité - Emballage	Intérieur pays	Producteurs (communautés villageoises), Pisteurs, Grossistes, Transformateurs , Exportateurs, Services d'appui au commerce publics et privés	<p>1. MEA, MA, IER, MIIC</p> <p>ONG, APCAM, Collectivités Territoriales, NGARA, OCB</p> <p>2. MIIC/CIR CCIM, CAAGM,</p> <p>3. MET/DNR, Collectivités Territoriales</p>	Octobre, Nov., Déc. 2010	<p>Nombre d'unités de transformation</p> <p>Nombre de points de zone de stockage</p> <p>Etude sur les délais de livraison des produits des lieux de production aux lieux d'exportation</p>	<p>Accroissement de la production de gomme arabique.</p> <p>Amélioration des conditions de vie dans les zones de production.</p>

Objectifs de la stratégie	Objectif N°	Activités	Activité N°	Type	Catégorie SNE	Bénéficiaires directs	Partenaires de mise en œuvre	Date prévue de début	Mesures de progrès	Etat d'avancement
Renforcer le cadre de financement des acteurs de la filière	6	<p>Développer des modes de financement appropriés des équipements destinés aux producteurs, aux collecteurs et aux exportateurs</p> <p>Créer un mécanisme interne et auto-entretenu permettant de financer les équipements de base pour les familles productrices</p> <p>Mettre en place un fonds de garantie pour les exportations</p> <p>Faciliter les procédures d'exportation.</p>	1.1 2.1	Financement	Intérieur pays	Producteurs de base, Grossistes, Transformateurs, Exportateurs	MEF, MIIC, CCIM, APBEF, APIM, APCAM, AMEPROC, APCGA	Septe. 2010	Augmentation des crédits à l'exportation et aux crédits d'équipement Nombre de PME ayant accès aux crédits	<p>Amélioration de l'accès au financement.</p> <p>Adoption du warrantage</p>

VIII. CADRE DE MISE EN ŒUVRE

1. Participants clés dans les activités de mise en œuvre

Les participants clés dans le processus de mise en œuvre de la stratégie sont les producteurs, les collecteurs, les exportateurs, le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, le Ministère de l'Industrie des Investissements et du Commerce, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Elevage et de la Pêche, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, le Ministère de l'Équipement et des Transports, le Ministère des Domaines de l'État et des Affaires Foncières, le ITC, la CNUCED, le CFC, les associations impliquées dans chacun des secteurs, la FAO, l'Agence Française de Développement (AFD), les coopérations Canadienne, Suisse, Allemande, Danoise, Suédoise, Américaine, le PNUD, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), l'Union Européenne et les institutions de micro-finance.

2. Indicateurs clés des progrès du secteur

Le contrôle efficace de la stratégie requiert l'utilisation d'une série d'indicateurs de progrès afin de suivre les développements les plus importants du secteur et de son environnement. Les indicateurs doivent inclure :

- La valeur et le volume des exportations, de la consommation domestique et des importations si elles existent des produits du secteur et de quel(s) pays ou origine.
- La valeur et le volume des importations et l'utilisation de matières premières (semences, etc.)
- Les prix internationaux et le volume des ventes des produits du secteur en comparaison avec les pays concurrents tels que le Sénégal, le Burkina Faso, etc.
- Le volume, le potentiel et la capacité actuelle de production ainsi que la situation de l'emploi du secteur.
- La structure du marché et le niveau des nouveaux investissements du secteur.
- Le nombre de producteurs/trices travaillant de manière formelle et informelle.
- L'accessibilité aux informations du marché par les acteurs du secteur.
- Les ventes faites sous le label Mali sur les marchés domestique, régional et international.
- Les caractéristiques de qualité tout au long de la chaîne de valeur (conformité avec les standards internationaux UE, USA, etc.)
- L'index permettant de comparer le secteur avec les pays concurrents.
- Le bon fonctionnement du comité de suivi de la mise en œuvre de la stratégie.
- La poursuite de la recherche d'autres indicateurs.

3. Bénéficiaires et acteurs clés de la stratégie

La mise en œuvre de la stratégie doit bénéficier à tous les acteurs du secteur. Les bénéficiaires de la stratégie sont actuellement :

- Les producteurs isolés et les familles productrices du secteur qui auront la possibilité d'accroître leur revenu et de développer leurs capacités ;
- Les collecteurs qui verront leur position et situation stabilisées ;
- Les exportateurs qui auront un potentiel plus important dans la vente de produits de meilleure qualité ;
- Les services d'appui au commerce qui apporteront des services adaptés à la demande ;
- Les services gouvernementaux qui faciliteront la croissance et le développement du secteur.

4. Attributions du Comité de Mise en Œuvre

La mise en place de ce comité est une recommandation du secteur qui vise des objectifs d'intégration des efforts et des ressources. Il sera le cadre de la promotion d'une collaboration interministérielle d'une part et public/privé d'autre part favorable à la synergie des actions et à une meilleure efficacité des soutiens du Gouvernement du Mali et des partenaires techniques et financiers.

Le rôle que doit jouer ce comité est le suivant :

- Servir d'interface entre l'Etat, les acteurs de la filière, les organisations partenaires et les gestionnaires de projets/programmes ;
- Faire des propositions pour la révision de la stratégie sur la base du suivi et de l'état d'avancement de sa mise en œuvre ;
- Promouvoir la gomme arabique dans tous ses aspects importants auprès des autorités et œuvrer pour le maintien de l'engagement pour la relance de la filière au Mali ;
- Impulser une dynamique au sein des départements ministériels concernés pour l'implication des chargés de projet aux processus de planification et de mise en œuvre du programme ;
- Contribuer à la définition des priorités du secteur gomme arabique et veiller à ce qu'elles soient transmises et traduites aux décideurs en les intégrant dans les programmes ;
- Fournir des informations pour la préparation du cadre de dépense à moyen terme et veiller à ce que les préoccupations du secteur soient prises en compte dans le budget à moyen terme pour les 24 prochains mois.

Le comité mis en place à l'issue de l'atelier d'actualisation, est le reflet des participants clés de la stratégie. Sa composition qui évoluera au fur et à mesure de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie est la suivante :

- Deux (2) représentants du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement ;
- Deux (2) représentants du Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce ;

- Deux (2) représentants du Ministère de l'Agriculture ;
- Un (1) représentant du Ministère de l'Elevage et de la Pêche ;
- Un (1) représentant du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;
- Un (1) représentant du Ministère de l'Equipeement et des Transports ;
- Quatre (4) représentants des producteurs ;
- Quatre (5) représentants des exportateurs ;
- Deux (2) représentants des collecteurs ;
- Un (1) représentant des bailleurs de fonds et des organisations partenaires ;
- Trois (3) personnes ressources comme observateurs.

Le comité a été formalisé par décision N° 71 /MIIC-SG du 23 juillet 2010 du Ministre de l'Industrie, des Investissements et du Commerce.

Cette structure doit faire la preuve dès son opérationnalisation de sa capacité à impulser la dynamique de changement souhaité à travers les éléments de la présente stratégie. Il devrait bénéficier de moyens appropriés pour mener à bien sa mission dans un premier temps, avant qu'il ne puisse se doter de moyens propres pour son autonomie.

IX. ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

La stratégie est basée sur différentes hypothèses tenant compte de l'environnement macro-économique dans le pays et incluant la stratégie Nationale de Réduction de la pauvreté, les moyens approuvés pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Le Mali ambitionne dans un scénario volontariste d'atteindre un taux moyen de croissance de 7% sur la période 2008-2012, avec pour objectif de produire davantage afin de distribuer équitablement les fruits de cette croissance, puis d'investir dans l'avenir et moderniser la société.

L'objectif de croissance économique de 7% pour la période 2008 - 2012, tout en assurant le maintien de la stabilité macroéconomique et la poursuite des réformes structurelles, s'appuie sur (i) l'amélioration de la gouvernance et le renouveau de l'action publique, (ii) le développement des secteurs productifs notamment l'agriculture, (iii) la poursuite du programme d'expansion des infrastructures de base, (iv) le développement du secteur privé, (v) et l'accroissement de l'investissement dans les ressources humaines.

Le Mali a pris pendant ces dernières années des mesures importantes pour instaurer le multipartisme politique, l'état de droit et un système économique orienté vers le marché. Ainsi, l'Etat dirigiste a-t-il progressivement fait place à un Etat dont le rôle économique a été redéfini et centré sur le développement des mécanismes de marché, permettant l'allocation efficace des ressources, le maintien des équilibres macroéconomiques et la réduction de la pauvreté de masse.

Le Gouvernement du Mali a intensifié les réformes qui ont porté notamment sur l'adoption, non sans difficultés, du programme de privatisation des entreprises publiques, la dévaluation du Franc CFA en 1994, de l'adhésion aux critères de convergence (des politiques économiques) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de l'introduction des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Après une évaluation de la mise en œuvre de la première génération du CSLP (2002 -2006), le Gouvernement a adopté, pour la période 2007 -2011, le document du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), qui ambitionne d'atteindre un taux de croissance moyen annuel de 7%, en vue de réduire la pauvreté et d'accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Cette ambition est réaffirmée dans le Projet de Développement Economique et Social (PDES) du Président de la République, qui est l'expression de la volonté et de l'engagement politique d'opérationnaliser le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté.

Pour atteindre cet objectif de croissance, le Gouvernement entend faire du Mali une puissance agro - pastorale à travers : (i) l'augmentation et la diversification de la production agricole, (ii) la promotion de la gestion rationnelle des ressources naturelles, (iii) le développement de la planification de la gestion durable du secteur, (iv) le développement des infrastructures pour assurer le désenclavement des zones de production, (v) l'organisation des filières et le développement des aménagements hydro - agricoles. L'ensemble de ces mesures sont consignées dans un document intitulé « Investir dans l'agriculture pour une croissance durable et soutenue sur la période 2008 -2012 ».

Pour accroître la production et améliorer les rendements, la Loi d'Orientation Agricole (LOA), adoptée le 16 août 2006, traduit la volonté de l'ensemble des partenaires du secteur de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture intensive et diversifiée capable de satisfaire les besoins croissants du pays, et tournée vers la conquête des marchés sous-régionaux et internationaux.

Pour sécuriser les producteurs agricoles, la politique d'attribution des terres aux grands investisseurs et aux petits exploitants agricoles prévoit l'accès à la propriété foncière, notamment des femmes et des jeunes agriculteurs.

Le secteur privé sera le principal vecteur de la croissance. Les actions du Gouvernement visent une amélioration du cadre juridique et réglementaire des affaires (relecture du code de travail, fonctionnement des tribunaux de commerce et de la chambre d'arbitrage, simplification et harmonisation des documents de transit pour le commerce international, réduction des frais de mutation de la propriété). La mise en œuvre d'une charte des PME et d'une stratégie de leur promotion facilitera la création des entreprises.

La création de l'agence de développement des exportations facilitera l'accès aux marchés extérieurs. Enfin, l'élaboration et l'application de la Loi d'Orientation du Secteur Privé (LOSP) vont soutenir et conforter tous les efforts de développement du secteur. Toutes ces dispositions viennent conforter la volonté politique des plus hautes autorités du Mali de faire du passage à une économie agroindustrielle la priorité des programmes de promotion des investissements.

Le Mali appartient à l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec 73 millions de consommateurs, et à la CEDEAO avec 220 millions d'habitants, offre de plus grands marchés d'exportation à des conditions avantageuses énoncées dans les accords d'intégration économique régionale.

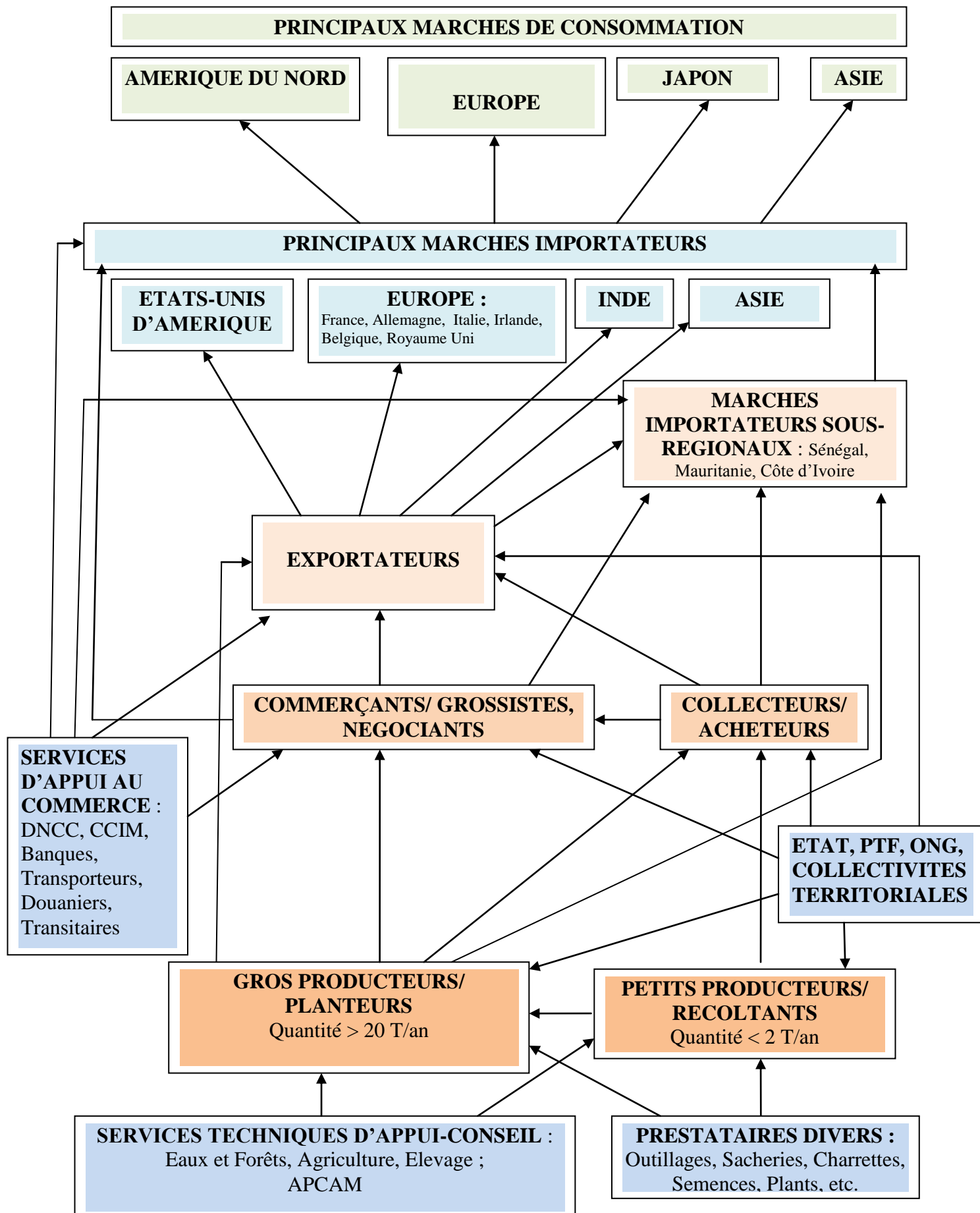
Ainsi, la production, la transformation et la commercialisation des fruits et légumes (mangues, haricot, etc.) et des produits de cueillette (karité, gomme arabique, sésame) pour lesquels le Mali dispose d'avantages comparatifs avérés, et dont le développement a un impact direct sur le revenu des producteurs, seront encouragées.

Dans l'ensemble, tous les produits de la filière gomme arabique exigent une plus importante promotion commerciale et une plus grande diversification des marchés d'exportation en vue de mieux tirer avantage de la compétitivité du Mali. Ces actions sont d'autant nécessaires que la filière est dominée par les ruraux et les petits producteurs agricoles. Des ce point de vue, la promotion de cette filière pourrait devenir un élément déterminant dans la réduction de la pauvreté au Mali.

L'amélioration de la compétitivité dans cette filière nécessite la levée des obstacles auxquels les acteurs font face et l'exploitation de nouvelles opportunités comme le marché européen et nord-américain de l'alimentation.

X. ANNEXES

Annexe 1 : La chaîne de valeur de la gomme arabique au Mali



Annexe 2 : Plan d'action pour les 18 – 24 prochains mois

Objectif	Activités prioritaires	Partenaires de mise en œuvre	Actions prioritaires	Calendrier	Sources potentielles de financement
1	1. Cartographier les peuplements existants et définir un plan d'aménagement.	1. MEA MATCL, IER,	1.1 Inventaire des études existantes	1. 1. Juillet- Août 2010	1.1 Coopération décentralisée,
	2. Impliquer les acteurs (Public, Privé, Communautés, Collectivités) de la filière gomme dans la gestion durable du patrimoine gommier. (Lié objectif 2)	2. MEA, MATCL, MEP, Collectivités Locales, ONG, Associations, SIWA, Stop Sahel,	2.1 Partager les expériences liées à la gestion participative de la ressource afin de faire ultérieurement des propositions.	2.1 Octobre 2010	2.1 Tous ACP/ ITC
	3. Formation et vulgarisation des mesures de protection et gestion de la ressource	3. MEA, MA, IER, MIIC ONG, APCAM, Collectivités Territoriales, NGARA, OCB,	3.1 Développement et adaptation du contenu des modules. 3.2 Identifier ressources pour livraison des formations	3.1 Sept 2010 3.2 Juillet- Août 2010	3.1 Tous ACP, ITC 3.2 ITC,
	4. Aligner les fonds de la GDT avec les priorités du secteur.	4. MEA Filière Gomme,	4.1 Plaidoyer et lobbying auprès des autorités et décideurs pour la considération de la gomme dans le programme GDT,	4.1 Juillet 2010	4.1 Mécanisme Mondial/CCD

Objectif	Activités prioritaires	Partenaires de mise en œuvre	Actions prioritaires	Calendrier	Sources potentielles de financement
2	<p>1. Mettre en place et animer un cadre de concertation permanent entre l'Etat/les collectivités, les acteurs et les appuis à la filière</p> <p>2. Identifier, recenser et organiser les acteurs aux différents niveaux de la filière</p> <p>3. Regrouper les producteurs en Organisations Communautaires à la Base (OCB, genre association) et les OCB en coopératives et groupements d'intérêts économiques</p>	<p><u>1. Leader :</u> MIIC/CIR <u>Collaborateurs :</u> AMEPROC, MEP/PADESO, APCGA, APCAM, MEA, MA, MATCL, MPFEF, MET, PTF</p> <p>2. Collectivités Territoriales, APCAM, ONG, Bureaux d'études</p> <p>3. Collectivités Territoriales, APCAM, ONG, Bureaux d'études, organisations paysannes</p>	<p>1.1. Formaliser le comité de suivi et de coordination de la mise en œuvre.</p> <p>1.2. Promotion/communication de la stratégie avec les collaborateurs.</p> <p>2.1 Sensibiliser les collectivités et responsables APCAM à leurs rôles dans la stratégie.</p> <p>3.1 Sensibiliser les collectivités et responsables APCAM à leurs rôles dans la stratégie.</p>	<p>1.1 Août 2010</p> <p>1.2 Continuation</p> <p>2.1 Sept. 2010</p> <p>3.1 Mai 2011</p>	<p>1.1 CIR</p> <p>2.1 Tous ACP/ITC ; CIR</p> <p>3.1 Tous ACP/ITC ; CIR</p>

Objectif	Activités prioritaires	Partenaires de mise en œuvre	Actions prioritaires	Calendrier	Sources potentielles de financement
3	<p>1. Formation sur la qualité du produit (nettoisement, tri, traçabilité) en lien avec la qualité pour les marchés</p> <p>2. Développement d'un cahier de charge à l'export.</p> <p>3. Information sur les exigences des marchés.</p> <p>4. Programme de promotion/communication et de contact avec d'autres pays potentiellement intéressés par la gomme arabique.</p>	<p>1. MIIC DNI, IER, AMAQ</p> <p>2. AMEPROC, CIR, APCGA,</p> <p>3. AMEPROC, DNCC</p> <p>4. MIIC, AMEPROC,</p>	<p>1.1 Approcher les partenaires pour développer le programme de formation.</p> <p>2.1 Rencontre partenaires pour définition du cahier des charge</p> <p>3.1 Rencontre partenaires pour définition exigences des marchés</p> <p>4.1 Proposition à faire au ITC.</p>	<p>1.1 Octobre 2010</p> <p>2.1 Octobre 2010</p> <p>3.1 Octobre 2010</p> <p>4.1 Novembre 2010</p>	<p>1.1 Tous ACP/ITC ; CNI</p> <p>2.1 Tous ACP. ITC ; CNI ; CIR</p> <p>3.1 CNI</p> <p>4. ITC (à déterminer), OMC, ONUDI</p>

Objectif	Activités prioritaires	Partenaires de mise en œuvre	Actions prioritaires	Calendrier	Sources potentielles de financement
4	<p>1. Développer des programmes de promotion de l'investissement privé, communautaire et des collectivités territoriales pour augmenter l'offre.</p> <p>2. Formation et Vulgarisation sur les techniques de production (lié à activité objectif 3)</p>	<p>1. MIIC/API</p> <p>MEA, MEP, MA, Collectivités Territoriales,</p> <p>2. MEA, MA, IER, MIIC</p> <p>ONG, APCAM, Collectivités Territoriales, NGARA, OCB</p>	<p>1.1 Groupe de travail pour identifier les programmes existants et opportunités.</p> <p>2.1 Développement et adaptation du contenu des modules.</p> <p>2.2 Identifier ressources pour livraison des formations</p>	<p>1.1 Février 2011</p> <p>2.1 Septembre 2010</p>	<p>1. BAD, Fondations (Soros, Sygenta, Novartis), Feed The Future (USAID)</p> <p>2.1 CIR, FAFPA, CNI</p>

Objectif	Activités prioritaires	Partenaires de mise en œuvre	Actions prioritaires	Calendrier	Sources potentielles de financement
5	<p>1. Formation et vulgarisation sur les bonnes pratiques de transport, emballage, stockage et séchage. (lié à module formation)</p> <p>2. Investissement dans des systèmes de stockage (possiblement en lien avec un système de récépissés)</p> <p>3. Désenclaver des zones productives (lien avec Objectif 1)</p>	<p>1. MEA, MA, IER, MIIC</p> <p>ONG, APCAM, Collectivités Territoriales, NGARA, OCB</p> <p>2. IIC/CIR CCIM, CAAGM,</p> <p>3. MET/DNR, Collectivités Territoriales</p>	<p>1.1 Développement et adaptation du contenu des modules.</p> <p>1.2 Identifier ressources pour livraison des formations</p> <p>2.1 S'assurer que le projet pilote crée ces systèmes</p> <p>2.2 Promouvoir l'élargissement vers d'autres zones.</p> <p>3.1 Attirer l'attention des autorités sur le besoin de désenclaver les zones.</p>	<p>1.1 Octobre 2010</p> <p>1.2 Novembre</p> <p>2.1 Octobre 2010</p> <p>2.2 Décembre 2010</p> <p>3.1 Décembre 2010</p>	<p>1.1 CIR ; CNI</p> <p>1.2 CIR</p> <p>2.1 Tous ACP/ITC; CIR</p> <p>2.2 CIR, AFD, BOAD</p> <p>3. ANICT, PST2,</p>

Objectif	Activités prioritaires	Partenaires de mise en œuvre	Actions prioritaires	Calendrier	Sources potentielles de financement
6	<p>1. Développement d'outils de financement de la filière (Warrantage et IMF)</p> <p>2. Faire un inventaire et informer sur les fonds de garantie ou crédit existant et au besoin créer des fonds additionnels.</p>	<p>1. MIIC, MEF APBEF, APIM, AMEPROC, APCGA</p> <p>2. MIIC, MEF APBEF, APIM, CCIM, APCAM</p>	<p>1.1 Contacter APIM pour proposer un mécanisme de micro-finance pour le secteur.</p> <p>2.1 Organiser une rencontre de partage et de discussion sur l'offre de produits financiers disponibles et les besoins de financement de la filière.</p>	<p>1.1 Septembre 2010</p> <p>2.1 Septembre 2010</p>	<p>1.2 FDE, CIR</p> <p>2.1 CIR, Feed The Future (USAID)</p>

Annexe 3 : Sources potentielles de financement/ Matrice des PTF

Donateurs	Programmes (Sur le Commerce et autres secteurs GDT)	Secteurs et domaines prioritaires	Engagements financiers	Partenaires
Union Européenne	Programme Alliance Globale Changements Climatiques – Composante Mali. (AGCC) 2010 - 2014	Foresterie	3,706 milliards de FCFA	MEA
Union Européenne, AFD, Banque Mondiale	Programme d'Appui au Secteur Privé (PASP). 2010-2014	Commerce et Secteur privé	9,2 milliards de FCFA, dont : - AFD : 4,8 ; - BM : 1,4	MIIC
ASDI	Programme de Gestion Décentralisée des Forêts (GEDEFOR). 2008-2011	Foresterie, Décentralisation	4 milliards de FCFA dont 760 millions du Gouvernement Malien	MEA
DANIDA	Programme d'Appui à la Promotion de l'Emploi dans le secteur Privé au Mali, 2008-2012 (PAPES-PRIM).	Emploi et Secteur privé	16,3 milliards de FCFA	MEFP
	Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali, 2008-2012 (PASAM).	Secteur Agricole	13,893 milliards de FCFA, dont 693 millions de FCFA du Gouvernement Malien	MA, MEP
PAYS-BAS	Programme du secteur du Développement Economique Agricole, 2008-2012	Secteur Agricole	45 442 733 009 FCFA	MA

Donateurs	Programmes (Commerce et secteurs productifs)	Secteurs et domaines prioritaires	Engagement s financiers	Partenaires
FIDA	Programme d'Investissement et de Développement rural des Régions Nord (PIDRN), 2006 -2013	Développement Rural	33,8 millions de \$ US dont 14,8 du FIDA	Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)
	Programme du Fonds de développement au Sahel (FODESA), 1999 – 2012	Développement Rural, Environnement, Services sociaux de base	37,8 millions de \$ US dont 21,9 du FIDA et 6 du FEM	MA, MEP, BNDA
Banque Mondiale (BIRD, IDA)	Programme de développement de la productivité agricole au Mali (PAPAM), 2010 – 2016	Agriculture, Pêche, Foresterie	151,9 millions de \$ US	MA
	Programme de Gestion Durable des Terres du Mali ; projet multisectoriel du PAPAM, Juin – Décembre 2010	Agriculture, Pêche, Elevage, Environnement, Commerce, Sécurité alimentaire	78,1 millions de \$ US	Gouvernement du Mali
	Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA), 2005 - 2012	Agriculture, Pêche, Foresterie (24%) ; Transports (8%) ; Industries et commerce (43%)	47,4 millions de \$ US	MA
	Projet d'appui aux Communautés Rurales (PACR), 2005 - 2012	Agriculture, Pêche, Elevage (49%) ; Industries et commerce (10%)	64 millions de \$ US	MDSSPA

Donateurs	Programmes (Commerce et secteurs productifs)	Secteurs et domaines prioritaires	Engagements financiers	Partenaires
MULTILATERAUX	Programme Cadre Intégré Renforcé d'Assistance Technique liée au Commerce (CIR), 2008 – 2012	Commerce	12,5 millions de \$ US	Tous Ministères impliqués dans les projets/ programmes à visée commerciale
Etats Unis d'Amérique et d'autres donateurs	L'initiative Feed The Future pour 20 pays d'Afrique dont le Mali, d'Asie et de l'Amérique Latine sur trois ans (2010 – 2012)	Nutrition, Sécurité Alimentaire, Agriculture et Croissance Economique Agricole, Accès aux Marchés	Pour les 20 pays : 22 milliards de \$ US dont 3,5 des USA. PM : la part du Mali est à rechercher	MA

Annexe 4 : Liste des participants à l'atelier d'actualisation des 22-23 octobre 2009

N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Structures/ Localités	N° de Téléphone	Adresses E-mail
1	M. Mahamane A. TOURE	Directeur National	DNCC	66 79 05 38	
2	M. Mohamed SIDIBE	Coordinateur	Cadre Intégré/Bamako	+ 223 76 36 03 82	Mohamed.sidibe@cadreintegre.org
3	M. Gabin HAMANN	Chargé d'affaires	Commission Européenne		
4	M. Alassane BA	Conseiller au Programme	PNUD /Bamako	65 91 91 91	Alassane.ba@undp.org
5	M. Bafotigui SAKO	Chef des opérations	ONUDI/Bamako	66 71 09 78	b.sako@unido.org
6	M. Alamir Sinna TOURE	Coordinateur	GDT, STP/CIGQE/Bamako	66 83 62 17	astoure@hotmail.com
7	M. Mamadou DIARRAH	Directeur du projet	Villages du Millénaire/Bamako	66 93 67 93	Mamadou.diarrah@gmail.com
8	M. Mamadou NADIO	Coordinateur Programme	FIDA / Bamako	66 74 88 54	Mamadou.nadio@cnppf-mali.org
9	M. Salif TOURE	Consultant	Consultant Tous ACP/Bamako	66 74 42 28	saliftour@yahoo.fr
10	M. Amrane BOUMGHAR	Responsable au Programme	Tous ACP, ITC /Genève	+ 41 22 73 00 335	
11	Mme Marco Maria SOLEDAD	Assistante de Programme	Mécanisme Mondial/Rome	+ 39 33 84 87 46 73	m.marco@global-mechanism.org
12	M. Evariste NICOLETIS	Chargé de programme WCA	Mécanisme Mondial/Rome	+ 39 06 54 59 26 47	e.nicoletis@ifad.org
13	M. Fabrice LECLERCQ	Gestionnaire du PRPE	ITC/ Genève	+ 41 22 73 00 330	leclercq@intracen.org
14	M. Dantouma CAMARA	Président	APCGA/Kayes	66 72 95 34	
15	M. Apam KODIO	Président	C.R.A .K/Kayes	21 52 10 65	
16	Mme Sangaré Salimata TRAORE	Présidente	ONG APEGA/Bamako	76 14 64 00	Apegadn@yahoo.fr
17	M. Allakuyé CISSE	Collecteur primaire	Haité/Kayes	66 60 38 82	S/c Mbaré COULIBALY
18	M. Sambé DICKO	Producteur de gomme dure	Haité/Kayes	66 60 38 82	S/c Mbaré COULIBALY
19	M. Mohamed DIALLO	Producteur de gomme dure	Tessibé/Kayes	21 58 45 03	S/c Famille Moussa CISSE
20	M. Mahmoud SOW	Collecteur primaire	Logo – Birimou/Kayes	79 21 26 59	
21	M. Issa KEITA	Président	AMEPROC/Bamako	76 31 55 23	ameproc@yahoo.fr
22	M. Boulkassoum HAIDARA	Exportateur	AMEPROC/Bamako	76 31 55 23	ameproc@yahoo.fr
23	M. Bouya KAGNASSY	Exportateur	TADAM-EXPORT/Ségou	76 13 69 28	kagnassybouya@yahoo.fr
24	M. Cheick Oumar GUEYE	Exportateur	Produits Tropicaux/Bamako	76422374/7631991	gmamadou_2000@yahoo.fr
25	M. Modibo TALLA	Exportateur	SOATAF – EXPORT/Bamako	76 22 25 55	dibotalla@yahoo.fr
26	M. Sitapha KOUMA	Exportateur	AMEPROC/Bamako	76 31 55 23	ameproc@yahoo.fr
27	M. Baba SIBY	Exportateur/Chef de Projet	DEGUESSI – VERT/Bamako	65 53 66 92	bsibymasp@yahoo.fr
28	M. Sitapha TRAORE	Exportateur	SIPROFAM SARL/Bamako	79 03 05 47	sitotraore@yahoo.fr

29	M. Oumar Balla SISSOKO	Prés. Commerçants D./Kayes	C. C.I. K/ Kayes	76 37 40 88	oumar_balla@yahoo.fr
30	M. Moussa KONE	Agent	DNCC/DPEC/Bamako	76 45 68 32	Moussko2001@yahoo.fr
31	M. Alhousseyni WANGARA	Opérateur économique	Tombouctou	73 33 55 50	alhousseyniwangara@yahoo.fr
32	M. Djibril SIDIBE	Chargé de politiques	UMOCI/ DNCC/Bamako	76 11 49 95	Djibril.sidibe@cadreintegre.org
33	M. Moussa A. MAIGA	Conseiller aux AEF	Gouvernorat de Kayes	66 72 58 75	
34	M. Diaguély SIDIBE	1 ^{er} Vice Président	A. R. de Kayes	76 06 95 17	
35	M. Jonas DIARRA	Point Focal NGARA	DNCN	76 07 89 87	jonasdiarra@yahoo.fr
36	Mme Kadidiatou LAH	Représentante	Globe International	79 03 03 95f	
37	M. Seydou SANOGO	Chef de service	DRA – DB/Bamako	76 12 04 21	guikoun@yahoo.fr
38	M. Ibrahim MAIGA	Chargé de la Réglementation	DRCN de Kayes	76 04 21 11	imaiga@yahoo.fr
39	M. Boubacar S. OUEDRAOGO	Chef de Division Filières Agri.	D. R.A.K/Kayes	66 78 28 55	E. mail : sidikimali@yahoo.fr
40	M. Mori KEITA	Chargé de Finance Rurale	BNDA	76 38 12 27	
41	M. Issoufi Halassi MAIGA	Agent	UMOCI/ DNCC/Bamako	76 13 03 32	Issoufi.maiga@cadreintegre.org
42	Mme Diarra Tata S. TOURE	Directrice	ODI-Sahel/Mopti _ Sévaré	76 14 59 83	odisahel@yahoo.fr
43	M. Moussa Kaba DIAKITE	Consultant	Bamako	66 84 39 91	diarhintemoussa@yahoo.fr
44	M. Manasse DEMBELE	Agent	DRCN de Tombouctou	66 54 04 22	
45	M. Mamadou DIARRA	Directeur	DRCN de Mopti	76 12 28 94	
46	M. Alkaidi TOURE	Directeur Adjoint	DRCN de Mopti	76 06 69 78	
47	M. Roger GRIFFIN	Agent des achats	KERRY INGREDIENTS	+ 353 214 376 4 11	Roger.griffin@kerry.ie
48	M. Moussa SANGARE	Administrateur Civil	MATCL	76 28 42 16	m.sangare@yahoo.fr

REMERCIEMENTS :

Le comité de mise en œuvre de la stratégie sectorielle de la gomme arabique tient à remercier particulièrement les personnes suivantes qui ont collaboré à l'élaboration du présent document :

Le Ministère de l'industrie, des Industries et du Commerce :

M. Ahmadou Abdoulaye DIALLO, Ministre

M. Namory TRAORE, Conseiller Technique

La Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC)

M. Mahamane Assoumane TOURE, Directeur de la DNCC et point focal CI

M. Mohamed SIDIBE, Coordinateur du Cadre Intégré

Le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement :

Pr. Tiémoko SANGARE, Ministre

Le Secrétariat Technique Permanent du CIGQE

M. Mamadou GAKOU, Secrétaire Technique Permanent/ Point focal CNULCD

M. Alamir S. TOURE, Coordinateur de la Gestion Durable des Terres (GDT)

Les experts internationaux

M. Amrane BOUMGHAR, Conseiller Principal du Programme Tous ACP ITC

M. Fabrice LECLERCQ, Gestionnaire du Programme De Réduction De La Pauvreté Par L'exportation/ITC

M. Charles ROBERGE, Assistant de programme, Tous ACP/ITC

Mme Eleonora CANIGIANI, Chargée de programme MAT/Mécanisme Mondial/CCD

M. Evariste NICOLETIS, Chargé de programme WCA/Mécanisme Mondial/ CCD

M. François TAPSOBA, Conseiller Régional WCA/Mécanisme Mondial/CCD

Mme. Marco Maria SOLEDAD, Assistante de programme/ Mécanisme Mondial/ CCD

Les Consultants Nationaux

M. Salif TOURE, Consultant Principal Tous ACP/ITC

M. Moussa Kaba DIAKITE, Consultant CNUCED